

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature.

NOVEMBRE 1756.



A LUXEMBOURG,
Chez l'Héritière d'ANDRÉ CHEVALIER, vivant
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

M. D C C. LVI.

*Avec Privilège de Sa Sacrée Majesté Impériale &
Approbation du Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritière de feu le Sr. Chevalier, qui a seule le fond de cet Ouvrage mensuel depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritière, outre ses impressions, un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux historiques, Politiques & Littéraires, entre-autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux; Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à présent 44. vol. : Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué: Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18. vol. ; & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12. Tomes 27. parties in 8°. nouv. édit. revûe par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux ; ladite Héritière le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume sous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 14. tomes en deux parties chacun de la Bibliothèque Germanique à présent 45 volumes.



LA CLEF
DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

NOVEMBRE 1756.

ARTICLE PREMIER.

Contenant quelques annonces intéressantes.

- I.  E Père Joseph Tarrubia, Mineur
Observantin de l'Ordre de St. Fran-
çois, Archiviste & Chronologiste
de son Ordre, vient de publier un
Ouvrage intitulé : *Apparado para*
la Istoría Española, rempli d'érudition & de
recherches curieuses. Il est entremêlé de Dissertations
Physiques sur le Déluge. On y trouve la
solution du grand Problème de la *Transmigra-*
cion des Corps Marins & de leur pétrification

sur les Montagnes les plus hautes de l'Espagne. Cet Ouvrage est enrichi d'une grande quantité de Figures, représentant au naturel ces Fossiles si variées & si abondantes, confrontées avec ce que l'on voit dans la *Lithologie* de Montpellier, & avec ceux qu'en ont écrit Gualtieri, Fabio, Colonna, Augustin, Scilla, Everard Rumpff, Woodward, Mercati, Kircher, Scheuchzer, Vitaliano, Boot, Valisnieri, & autres célèbres Naturalistes. Les nouvelles découvertes qui ont été faites de Corps gigantesques donnent occasion à l'Auteur de décrire la *Gigantologie Espagnole*, renduë authentique par de nouvelles preuves fondées sur les monumens les plus vrais de l'Antiquité Indienne. Il y répond aux argumens du Chevalier Hans Sloane & des autres Ecrivains qui ont nié l'existence des Géans.

II. RABUTY, Père, Libraire à Paris, rue St. Jacques, à St. Chrysostome, débite actuellement un nouvel Ouvrage, composé par le Père TOURON, de l'Ordre de St. Dominique, dont l'éminente piété, & la profonde érudition sont assez connus dans la République des Lettres. Il a pour titre : « La Main de Dieu sur » les Incrédules, ou Histoire abrégée des Israë- » lites, souvent infidèles, & autant de fois » punis. »

Propter hac venit ira Dei in filios dissidentia. Eph. v. 6.

C'est pour ces choses que la colère de Dieu tombe sur les hommes rebelles à la vérité.

» Trois volumes in-douze, qui se vendent » sept livres douze sols, reliés en veau, & six » livres en feuilles.

» Ils contiennent l'Histoire du Peuple de » Dieu, depuis son union en Corps de Nation, » jusqu'à

des Princes &c. Novemb. 1756. 319

32 jusqu'à la Division de la Monarchie en deux
33 Royaumes : & depuis cette Division, jusqu'à
34 la fin de la Captivité de Babylone : & depuis
35 le Retour de la Captivité, jusqu'à la dernière
36 Dispersion de la Nation, après la ruine de
37 Jérusalem par les Romains. *Dédiée à N. S. P.*
38 *le Pape Benoît XIV.* »

Cet Ouvrage est une suite de son excellent Traité de la Providence, dont il y a une nouvelle Edition augmentée. Il est bien écrit. Le stile est historique & coulant. Les personnes distinguées par leur Science & par leur grand amour pour la religion, désiroient avec empressement qu'il parût. Il renferme d'excellentes & de solides réflexions, qui viennent parfaitement bien au sujet qu'il traite. Le Père TOURON y réduit en poudre tous les systêmes monstrueux & impies des Incrédules & des Libertins de nos jours; qui sont les malheureux imitateurs de ces anciens Incrédules, que Dieu a toujours très-sévèrement punis. Il prouve invinciblement tout ce qu'il avance, & par les exemples tirés des Livres Saints, & par ceux même de l'Histoire de l'Eglise, contre les Hérétiques & les ennemis de la Vérité. Il fait voir que les uns & les autres ont été de tout tems le fléau de la Religion & de la Patrie. En un mot, c'est une véritable Histoire du Peuple de Dieu.

Cet Ouvrage est à la portée de tous les Fidèles, & ce sont eux que l'Auteur a eu principalement en vûe. Il mérite d'être mis entre leurs mains, même dans celles de la Jeunesse; tant pour leur instruction, que pour les prémunir contre la contagion & la corruption du siècle; & pour leur inspirer en même tems du goût pour la lecture de l'Ecriture Sainte, si utile aux

Fidèles, & si recommandée par les Saints Docteurs de l'Eglise: car tout ce qui a été écrit, a été écrit pour nôtre instruction. *Quicumque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt.* Rom. XV.

III. Il paroît une seconde Edition du MISSIONNAIRE PAROISSIAL de feu Mr. Chevassu, ancien Curé du Diocèse de St. Claude. Il renferme des PRÔNES pour tous les Dimanches de l'année, & des CONFÉRENCES sur le Symbole des Apôtres, sur les Sacremens, & sur les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, avec une Méthode pour les faire servir à un dessein de Mission, & forme quatre gros Volumes in-douze qui se vendent neuf livres.

Cet Ouvrage, qui paroît de nouveau sous les auspices de son Eminence Monseigneur le Cardinal de Tencin, est le fruit du zèle & des veilles d'un Curé, qui après quarante années de service, a employé ses derniers efforts pour faciliter à Mrs. les Curés l'instruction des peuples.

Le mérite de ce Livre est généralement connu: l'empressement à se le procurer a été universel; la rapidité avec laquelle on en a vû enlever la première Edition, est un préjugé favorable en faveur de celle qui en est présentée aujourd'hui.

Cet Ouvrage est imprimé chez les Srs. Deville, Libraires à *Lion*, & on le trouve chez la Demoiselle Thesin, Marchande Libraire à *Sedan*, & à *Luxembourg*.

IV. On nous envoie au sujet des HERNIES l'Énoncé que voici.

Les hommes s'étant écartés du point fixe du bonheur que Dieu leur avoit prescrit, quitteront

terent ce sentier heureux, & se soustraient à ses tendres caresses. Ils ne rencontrèrent à la place de cette félicité imaginaire qu'ils s'étoient forgée, que des maux, des calamités, des douleurs : conséquence infaillible de leur erreur. Mais l'Etre Suprême ne voulant point, par son infinie miséricorde, les abandonner à eux-mêmes, leur fit sentir que les remords qui les déchiroient intérieurement dans le calme de leurs passions, n'étoient point une inutile vengeance d'un Maître qui satisfait son ressentiment, mais bien un avis qu'il leur donnoit de rentrer dans l'état auquel ils comparoient alors leurs misères. Occupé encore à les rendre heureux & à soulager les maux qu'ils s'étoient justement attirés, il désigna par sa toute-puissance des spécifiques à chaque mal en particulier, & leur suggéra une industrieuse envie de les mettre en usage. Ils apprirent chaque jour quelque chose de nouveau : La pratique, fidèle interprète de ce qu'il convient à chaque chose, les instruisit des qualités bienfaisantes de quantité de productions.

Des hommes s'adonnerent entièrement à l'étude de cet Art. Exacts observateurs de toutes les différentes variétés que la nature leur présenta, ils imaginèrent & tenterent plusieurs expériences dont le succès répondit à leur dessein. C'est ainsi que la Providence, attentive à soulager les infirmités des hommes, leur présente à chaque instant & leur met comme devant les yeux, des maux qui n'ont point encore paru, & afin de réveiller leur industrie, il leur fait faire des conjectures utiles, que l'épreuve confirme, & les mene par degrés de découvertes en découvertes. Souvent même un

Expédient

expédient qui n'a aucun but naturel & fort simple, les enrichit tout-à-coup de l'invention la plus importante.

L'homme ne peut donc trop attentivement suivre pas-à-pas la nature toujours prête à lui découvrir ses plus beaux secrets. C'est vraisemblablement ainsi que les premiers hommes purent être instruits des importans usages des minéraux, des végétaux, & des animaux; & que le Sr. de Crauzas est lui-même parvenu à rencontrer cet excellent & infailible spécifique de la maladie nommée *Hernie*, dont il m'a fait à sa mort le seul dépositaire, & avec lequel il s'est acquis la plus haute réputation dans tout le Levant.

Ce seroit pecher contre Dieu, frustrer le public, & être ingrat envers sa Patrie, que de ne point publier que je puis guérir de quelle espèce d'*Hernie* que ce soit, sans aucune opération ni aucun remède fatigant, mais seulement par l'usage d'un doux & agréable Elixir, d'un Emplâtre, d'un bandage de l'espèce duquel il n'en a pas encore paru, & d'un régime convenable, ainsi qu'il est détaillé en la note ci-jointe.

C'est par ces considérations que je vous prie, Monsieur, d'insérer en vos Journaux cet Avant-propos, & d'y ajouter la Note que voici. &c.
Signé, Demerouville.

NOTE SUR L'HERNIE.

LA plus grande partie des hommes & plusieurs d'entre les femmes sont attaqués d'une maladie nommée *Hernie*, & populairement *Descente de Boyaux*, tumeur produite de différen-

tes causes & toujours occasionnée par la chute, quelquefois de l'Epliploon seul, quelquefois de l'Epliploon & de l'intestin ensemble, dans l'aine, dans le *scrotum*, & souvent en d'autres parties du bas-ventre; laquelle, par des suites funestes & après de cruelles douleurs, a occasionné la mort, à la plûpart de ceux qui en étoient affligés. Pour y obvier on a mis en usage jusques à présent, mais envain, des remèdes qui n'ont pû arrêter le progrès de ce mal. Les uns ont employé l'opération, qui est toujours cruelle & incertaine, & qui en augmentant la douleur n'a occasionné au malade qu'une mort plus prompte. D'autres en ont à la vérité guéri; mais le plus souvent ils en ont été pour une des parties essentielles à la propagation de leur espèce. Option aussi triste que la mort même qu'ils ont cherchée à éviter. D'autres ont entrepris de la guérir par quantités de remèdes, qui n'ont eu d'autres fruits que de fatiguer sans opérer.

Le Sr. Demerouville, ancien Chirurgien-Major, ose assurer le Public, qu'il est le seul Dépositaire du spécifique contre cette maladie, fruit de ses expériences différentes fois réitérées, & des longs travaux du Sr. Crauzas, Médecin Juré, sur lequel le premier Essai en a été fait. Depuis 29 ans il avoit une *Hernie* complete, de laquelle il a été radicalement guéri dans l'espace de deux mois. Le bruit de cette cure lui en a attiré quantité d'autres qui lui ont toujours réussi, & dont il a des attestations en bonne forme.

L'envie de revoir sa Patrie & de s'y fixer, l'a déterminé à s'y rendre depuis peu, où il a fait différentes guérisons qui lui ont attiré la confiance de tous ceux sur lesquels il les a faites, & qui
ont

ont vû l'efficacité de son spécifique.

Il ose se flatter que c'est obliger essentiellement le Public que de lui faire part de cette découverte, & que qui que ce soit qui aura eu assez de confiance en lui pour s'y adresser, en sortira satisfait. Il espère d'autant mieux mériter cette confiance, qu'il ne s'agit ici ni d'opérations même pour les *Hernies* les plus invétérées ni d'aucun remède fatigant ni pernicieux; que ce spécifique ne consiste que dans l'usage d'un doux & agréable Elixir, duquel l'on prend deux petites dozes par jour, & d'un emplâtre, qui tous deux ont la propriété en consolidant les parties, de les retenir & rétablir dans leur lieu naturel, dans moins de deux mois pour les plus anciennes, sans craindre aucune rechute, & dans beaucoup moins de tems pour celles qui sont récentes; d'un régime de vivre convenable, & d'un bandage dont lui seul a le secret.

L'on peut dans le tems de l'usage de cet Elixir vaquer à ses affaires, & les femmes même enceintes peuvent en user sans craindre aucun accident.

Le Sr. Demerouville guérira gratuitement toutes les personnes qui lui produiront un certificat de pauvreté signé des Officiers & du Curé du Lieu de leur résidence.

Sa demeure est à *Virton*, petite Ville dans la Province de *Luxembourg*, chez le Sr. Grandjean le jeune, Marchand.

Toutes personnes qui voudront le consulter sur l'état de leur maladie, pourront lui adresser leurs Lettres franches. Il se fera un devoir de leur répondre avec exactitude.

V. A l'imitation de l'Académie de *Marseille*, qui a adjugé pour sujet du prix qu'elle distribuera, *La Conquête de l'Isle de Minorque*, d'au

des Princes &c. Novebm. 1756. 325

tes Sociétés Littéraires ont pris un sujet qui n'est pas moins intéressant, savoir: *Les avantages qui résultent pour la France en particulier, & pour l'Europe en général, de l'union des augustes Maisons d'Autriche & de Bourbon.* Il y a déjà nombre de Pièces très ingénieuses, tant en Vers qu'en Prose, répandues dans le Public, sur cette matière. Nous les laissons pour les Journaux purement Littéraires.

É N I G M E.

DE Corps vaste & pompeux, mais dénué d'esprit,

Dans un ordre charmant j'ai tout ce qu'on écrit,
Philosophes profonds, Théologiens sublimes,
Et mille autres Auteurs dont les doctes maximes
jouissent d'un juste crédit.

Mon nom est fort connu quoique de peu d'usage.
Ou si chez l'opulent on en fait étalage,

Ce n'est que comme l'ornement
D'un fastueux Appartement,
Qui dans son possesseur annonce l'avantage
D'être logé commodément.

Qu'arrive t-il? On vous présente
Les dehors comme moi d'une montre apparente,
Et l'on n'est pas moins ignorant.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

RATISBONNE. La Dignité de Chef Suprême dans l'Empire demandant du Prince qui en est revêtu, de faire les démarches que les Loix & les Constitutions prescrivent dans les occasions où il paroît y avoir des entreprises formées contre le repos de l'Empire, sa sûreté,

ou celles des Membres dont ce Corps respectable est composé, Sa Maj. Impériale, ne fut pas plutôt informée de l'invasion violente du Roi de Prusse dans l'Electorat de Saxe, qu'il a satisfait à ce qui est requis en pareil cas, par l'expédition des Rescrits & des Mandemens qui émanent de son autorité suprême. Ces sortes d'Actes, dont chacun se rapporte à la circonstance qui les réquiert sont ou *déhortatoires*, ou *inhibitoires*, ou *excitatoires*, ou *monitoires*, ou *coiminatoires*.

Par un Décret, qui est un Rescrit déhortatoire adressé au Roi de Prusse, Electeur de Brandebourg, l'Empereur somme ce Prince de retirer immédiatement ses troupes de l'Electorat de Saxe, & de faire cesser la lésion causée par là à ce Pays. Voici comment ce Monarque s'y exprime.

*Rescrit de
l'Empereur
au Roi de
Prusse.*

NOUS FRANCOIS, par la grace de Dieu, Empereur des Romains, toujours Auguste, Roi de Germanie, &c. Il n'est pas seulement connu à tout l'Empire; mais nous avons même été informés par des Lettres de Sa Majesté le Roi de Pologne & Electeur de Saxe, que Vôtre Majesté Electeur de Brandebourg a fait une invasion violente avec environ 60000 hommes dans les Etats de Saxe; que vous vous êtes emparé de la plus grande partie de cet Electorat, y avez exercé les violences les plus dures; de sorte que dès le commencement de l'entrée des troupes dans ce Pays on a exigé des portions & rations dans une quantité beaucoup au-dessus des forces des habitans; qu'on'a enlevé les hommes, chevaux & bêtes à cornes; que vous vous êtes rendu maître de la Ville de *Leipsich* & d'autres; que les Caisses du Souverain ont été vuidées; qu'il a été défendu à tous Receveurs, Sénateurs, Négocians & autres Sujets, sous peine de mort, de ne plus rien payer à l'Electeur de Saxe; mais de remettre toutes les rentes, impôts, tailles & autres revenus à V. M.; que toutes ces exactions ennemies ont continuel-

Annuellement augmenté; qu'on a fouragé le Plat-Pays, enfoncé les coffres des Sujets, pillé leurs biens, menacé de détruire tout par le fer & le feu; que sans se borner à tous ces excès, V^{otre} Majesté avoit fait prisonniers de guerre tous les Militaires, & agissant même contre le Droit des Gens, avoit retenu & fait mener de côté & d'autre le Général Meager, qui vous avoit été envoyé avec des Lettres; que toutes ces violences & infractions de la Paix avoient forcé le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, à abandonner sa résidence & à se mettre en sûreté avec ses troupes, afin d'être à l'abri d'une oppression si opposée à la Liberté des Etats de l'Empire.

V^{otre} Majesté avoit positivement avancé, Nous a-t-il aussi été rapporté, dans la Déclaration qu'elle a fait publier à *Berlin*, que tous ces grands préparatifs de guerre étoient destinés contre l'Electorat de Bohême, & qu'ils tomberoient sur d'autres Etats de l'Empire.

V^{otre} Majesté doit reconnoître d'Elle-même, qu'un pareil soulèvement, & que des oppressions aussi violentes contre l'Electorat de Saxe; la déposition du Roi de Pologne de la plus grande partie de ses Etats; les exactions que vos troupes y font; leurs violences & pillages; leurs menaces de ravager tout par le fer & le feu; la marche annoncée contre d'autres Etats, sont directement opposées à la Paix publique & aux Constitutions de l'Empire. Ces entreprises sont telles, qu'elles blessent notre Autorité Impériale & les hauteurs du Corps Germanique; qu'elles en bouleversent toute la Constitution, annoncent à chaque Etat sa destruction, renferment les démarches les plus ennemies & forment un soulèvement complet contre Nous & tout l'Empire. Nous nous voyons donc indispensablement obligés de Nous élever, en vertu de notre Autorité Impériale, contre une pareille entreprise d'un Etat & d'un Electeur de l'Empire contre ses autres Co-Etats; entreprise aussi dangereuse qu'inouïe. Nous devons satisfaire à ce qu'exigent de Nous l'administration de l'Autorité qui Nous a été confiée, les hauteurs de l'Empire, la sûreté commune de tous les Etats d'Allemagne, la Paix publique, les Ordonnances d'Exécution, les Recès les plus récents de l'Empire,

l'Empire, & nos sermens solemnels faits en acceptant notre Capitulation Impériale.

A CES CAUSES, & par la plénitude du pouvoir & de l'Autorité Impériale, Nous ordonnons & commandons très-sérieusement à Votre Majesté de se désister incontinent de tout soulèvement, de toutes violences contraires à la Paix, & de toutes invasions dans l'Electorat de *Saxe* & autres Pays de l'Empire; Nous vous enjoignons d'en retirer tout de suite vos troupes, de discontinuer les préparatifs menaçans que V. M. fait contre d'autres Etats, de réparer tous les dommages commis, de restituer ce qui a été pris, & de Nous informer très-humblement de la manière que vous aurez faite à ces ordres. Au reste, quant au délit que V. M. a commis par cette démarche contre Nous & tout l'Empire, Nous agirons contre Elle selon les Loix de la Patrie tant pour la punition de ce délit, que pour la sûreté de toute l'Allemagne. Donné à *Vienne*, le 13. Septembre 1756.

Un autre Décret enjoint à tous les Vassaux des Princes & Etats de l'Empire, qui sont employés dans les troupes du Roi de Prusse, de quitter immédiatement le service de ce Prince; à l'effet de quoi Sa Maj. Imp. les relève du Serment de fidélité. Un troisième Décret défend à tous Princes, Etats, ou autres Membres de l'Empire, de souffrir qu'il soit fait chez eux aucunes levées de soldats ou de recrues pour le service du Roi de Prusse, ou de lui prêter la main dans l'occasion présente; le tout à peine d'encourir les peines & condamnations statuées par les Loix de l'Empire &c. Outre ces Pièces il paroît aussi un Décret de l'Empereur adressé aux Membres de la Diète générale, pour exciter leur zèle à l'occasion du triste état dans lequel le Roi de Pologne, Electeur de *Saxe*, se trouve par l'irruption des Prussiens dans ses Etats héréditaires.

Dans

Dans la suite on pourra faire une plus ample mention de ces importantes Pièces, ainsi que de tout ce que la Cour Impériale fera publier contre les Ecrits de celle de *Berlin* qui se sont accumulés depuis ce qu'on en a rapporté le mois passé. Cette Cour de *Berlin* a eu soin d'envoyer des informations à ses Ministres à la Diète, sur l'exécution de la démarche qu'a faite le Roi de Prusse d'entrer avec son Armée en *Saxe*, à dessein de les prémunir contre tout ce qui pourroit être allégué à ce sujet de la part de celle de *Vienne*. Elle les a chargés de faire remarquer des sujets de mécontentement qu'elle formoit contre la Cour de *Vienne*, tels, entre autres, « que l'augmentation de droits sur
» les marchandises des Etats de *Prusse*, qui ont
» été haussés à 30 pour cent, & ensuite à 60,
» quoique le Traité de *Dresde* eut décidé, que
» ce qui regardoit le Commerce entre les sujets
» des deux Puissances seroit remis sur le même
» pied qu'avant la guerre. Le Roi de Prusse, en
» exposant ce grief dans son Manifeste, y fait
» connoître, que les vûës d'opprimer les Princes
» de l'Empire se sont étenduës jusqu'à lui, par
» le projet formé à *Vienne* de lui reprendre la
» *Silesie*, dès que l'occasion en seroit favorable;
» que la même Cour a excité contre le
» Roi, celle de *Russie*, qu'elle a voulu engager
» à faire marcher une Armée considérable vers
» les frontières de Sa Maj. ; qu'elle s'est fait une
» étude de soulever contre le Roi toutes les
» Puissances en qui elle auroit trouvé quelque
» facilité à adopter ses sentimens; que sans
» s'arrêter à l'objet de certaine alliance qu'elle
» a concertée avec la *Russie* contre la *Porte*,
» ses mauvaises intentions ont éclaté par la

conduite qu'elle a tenuë à l'égard de la *Grande*
de Bretagne, en lui refusant les secours
 qu'elle lui devoit dans la guerre contre la
France; refus dicté par le mécontentement
 que lui causa le procédé généreux du Roi
d'Angleterre, qui, sollicité d'entrer dans ses
 vûës au sujet de la *Silésie*, respecta trop la
 foi des Traités pour y donner une pareille
 atteinte. Le point de vûë sous lequel le Roi
 envisage dans son Manifeste, le Traité con-
 clu à *Versailles* entre l'Impératrice-Reine &
 le Roi de *France*, est celui d'une alliance
 où l'on se promettoit à *Vienne* de rendre Sa
 Majesté Très - Chrétienne spectatrice des
 projets contre la *Prusse*, pendant que l'on
 chercheroit à les mettre en exécution avec le
 secours de la *Russie*, au moyen de l'Armée de
 70 mille hommes assemblée par cette Puif-
 sance dans la *Livonie*, & seulement jusqu'à
 ce qu'on eût mis en œuvre les machinations
 les plus propres à aliéner la *France* contre le
 Roi. Sa Maj. Pr., tant par son Manifeste,
 que par ses Déclarations aux Cours de l'Em-
 pire, les assure, que jalouse de l'indépen-
 dance du Corps Germanique, zélée pour les
 droits de tout le Corps en général & de cha-
 cun de ses Membres en particulier, aussi-bien
 que pour la conservation de la Religion Pro-
 testante, Elle employera toutes ses forces à
 garantir ce Corps, que sa Constitution fon-
 damentale doit faire regarder comme une
 illustre République, de toutes les entreprises
 qui pourroient être formées contre la Liberté,
 contre ses droits & contre les maximes dont
 l'observation ne doit pas être moins sacrée au
 Chef d'un tel Corps, qu'à tous les Membres
 qui

qui le composent. Que quoique l'on pût dire
que S. M. Pr. commençoit les hostilités, on ne
devoit pas néanmoins la considérer comme
l'agresseur: Qu'il y a une grande distinction
à faire entre l'un & l'autre: Que l'on peut
commencer des hostilités sans être aggres-
seur, parce que l'aggression doit être censée
venir de celui qui provoque, qui excite, qui
fait des démarches par lesquelles la partie
offensée se trouve dans le cas d'agir pour dé-
tourner les traits qu'on veut lui porter, ou qui
sont dirigés contre-elle: » Argument véritable-
ment nouveau, & dont l'insuffisance saute yeux.
On suppose après cet argument, qu'on a été in-
formé à *Berlin*, il y a plusieurs mois, de bruits
semés en différens endroits comme si un Projet de
Ligue avoit été formé entre les Princes Prote-
stans pour faire passer la Couronne Impériale
dans cette Religion, pour changer le lieu de
la résidence de la Diète générale de l'Empire &
celui de la Chambre Impériale de *Wetzlar*. Les
Ministres Prussiens tant à *Ratisbonne* que dans
les Cours d'*Allemagne* ont été instruits en mê-
me-tems de faire connoître sur cette affaire,
(laquelle chacun fait être controuvée) « Que
le Roi leur Maître loin d'avoir des vûes con-
traires à l'intérêt du Corps Germanique & au
maintien de ses Constitutions, en fera tou-
jours le plus zélé défenseur: Que si l'on veut
opprimer la liberté de l'Empire, il faudra la
détruire en même-tems que Sa Maj. Prus-
sienne, & l'ensévelir avec elle dans un même
tombeau: Que c'est sur ce principe qu'elle
s'opposera toujours constamment aux vûes
que l'ambition pourra suggérer à la Cour de
Vienne, & aux entreprises qui, de la part de

» cette même Cour, pourroient tendre à se
 » frayer le chemin du despotisme dans l'Em-
 » pire. » Voilà en raccourci ce que le Roi de
 Prusse a trouvé bon de manifester pour colorer
 son entreprise ; & voici de la part de l'Impé-
 ratrice Reine de Hongrie & de Bohême un Re-
 scrit, qui donne dans les termes les plus modé-
 rés, la juste connoissance de toutes choses. Ce
 Rescrit datté de *Vienne* le 23. Septembre, a été
 envoyé aux Ministres Impériaux dans les Cours
 étrangères ainsi qu'à ceux qui résident à la Diète.

MARIE-THERESE, &c. Les Rescrits que le
 Roi de Prusse a adressés à ses Ministres dans les
 Cours étrangères, & qu'il a fait insérer dans quel-
 ques Gazettes, aussi-bien que la Déclaration imprimée
 des motifs qui l'avoient engagé d'entrer avec
 son Armée dans les Pays-Héréditaires de l'Electorat
 de Saxe, mettent au jour les illusions qu'il jette aux
 yeux du Public, pour colorer ses desseins hostiles
 contre Nous & l'invasion violente & inouïe en *Saxe*,
 par laquelle il débute.

Comme il s'aide de prétextes tout-à-fait mal-fon-
 dés, & qu'il se prévaut de nos préparatifs de guerre
 & des réponses que Nous lui avons données, pour
 pallier son attentat, il est important pour la suite,
 que la Cour où vous êtes, & le Public soient mis
 au fait, par des éclaircissemens notoires & conformes
 à l'exacte vérité, de la fausseté de ce que la
 Cour de Prusse avance, & qu'ils soient mis aussi en
 état de pouvoir discerner sans prévention l'apparen-
 ce d'avec la réalité, & les procédés injustes d'avec
 les prétextes dont on les couvre.

Ce fut au commencement du mois de Juin der-
 nier, que Nous reçûmes des avis de toutes parts,
 que le Roi de Prusse faisoit tout-à-coup des prépa-
 ratifs immenses de guerre ; que toutes ses troupes
 étoient mises en mouvement à grands frais ; qu'on
 levoit de nouveaux Régimens ; qu'on travailloit,
 avec toute la diligence possible, à rassembler le nom-
 bre de chevaux nécessaires pour le transport de l'ar-
 tillerie

illerie & pour les Chariots de Bagage; en un mot, que tout annonçoit l'ouverture prochaine d'une Campagne.

Les premiers avis que Nous reçûmes du projet que le Roi de Prusse avoit formé d'attaquer hostilement ses voisins, dans le sein de la plus profonde paix & de la tranquillité qui subsistoient dans l'Empire, nous parurent presque incroyables. Cependant, les préparatifs Prussiens augmentèrent & devinrent de jour en jour plus sérieux & plus démontrés, au point qu'enfin avertie par nos Ministres & par d'autres Cours, que c'étoit contre Nous qu'ils étoient destinés, Nous nous vîmes obligée, pour notre propre sûreté, vis-à-vis d'un Prince qui Nous avoit plus d'une fois inopinément attaquée, de prendre de notre côté les mesures convenables; mais ce ne fut que le 8. Juillet; c'est-à-dire, un mois après que les Prussiens se furent mis en mouvement; de sorte que nos dispositions ne purent être conduites que plus tard à leur perfection actuelle. C'est ce que peuvent témoigner, à l'appui de notre parole Impériale, tous les Ministres étrangers qui résident auprès de notre Cour; & la date des ordres expédiés aux troupes doit convaincre l'Univers entier de l'exactitude de l'époque où Nous avons commencé nos préparatifs de guerre. D'un autre côté, Nous sommes persuadée que les dates des rapports que les Ministres étrangers, qui résident à *Berlin*, ont faits à leurs Cours, pour les informer des préparatifs Prussiens, s'accordent parfaitement avec ce que nous avançons, & qu'ils confirment en même-tems, qu'il n'étoit pas question de légères dispositions & des changemens ordinaires de garnisons que l'on prétexte aujourd'hui; mais qu'il s'agissoit d'abord des projets qui viennent d'éclorre.

L'insinuation que le Roi de Prusse a faite, qu'il n'étoit pas marché un homme en *Silesie*, doit être regardée comme un subterfuge des plus frivoles, puisqu'il pouvoit entrer dans nos Etats par d'autres chemins, & que ce n'est point par la *Silesie* seule qu'il a pénétré en *Bohème*, mais principalement par la *Saxe*. La ruine totale de cet infortuné Electorat ne le prouve que trop.

Notre étonnement s'accrut encore, lorsque le Mi-

nistre de Prusse nous demanda le 25. Juillet, dans une audience particulière, si nos préparatifs de guerre étoient destinés contre le Roi son Maître. Sur la réponse préliminaire que Nous lui fimes donner, que nous n'avions fait que suivre l'exemple des Prussiens, le Sr. de Klinggraff voulut nier le fait, & soutenir que le Roi son Maître avoit simplement changé quelques garnisons; mais qu'il n'armoit point. Sans entrer en contestation sur des faits notoires, Nous lui déclarâmes le lendemain de vive voix: *Que dans les circonstances critiques des affaires générales, nous avons jugé nécessaire de prendre les mesures qu'exigeoient notre propre sûreté & la défense de nos alliés, mais sans aucun préjudice de quelqu'autre Puissance que ce pût être.* C'est ce qu'on peut voir par la Déclaration *Sub No. I.** qui lui fut remise. Le Sr. de Klinggraff reçut le 5. Août de nouveaux ordres pour demander une seconde audience, & pour insister sur une réponse plus positive & plus précise.

L'audience lui fut tout de suite accordée; mais attendu l'importance de la matière, sous la condition qu'il remettrait auparavant par écrit le sujet de sa proposition. Comme il ne voulut pas faire cette démarche sans une permission expresse de sa Cour, il n'eut pas d'audience. Il dépêcha un Courier pour avoir de nouvelles instructions, & le 19. il reçut ordre de présenter un Mémoire, ce qu'il fit le 20. Août *Voyez No. II.*

Nous croyons qu'il feroit d'autant plus inutile de faire l'analyse de ce Mémoire, qu'un chacun aura remarqué à la première lecture, les expressions peu convenables, dures & menaçantes, dont il est rempli, & combien peu, du côté de la Prusse, on y a égard à ce que se doivent des Souverains, qui n'ont pas encore commencé les hostilités. On Nous y prescrivit, haut à la main, pour ainsi dire, la façon dont notre Réponse doit être dressée, si Nous voulons détourner l'invasion dont on Nous y menace. On n'auroit donc pû Nous rien reprocher si Nous eussions fait rendre le Mémoire au Sr. de Klinggraff & refusé absolument l'audience qu'il demandoit. Mais constamment portée à embrasser les voyes

* Ce Numero & les suivans indiquent les Pièces que nous avons rapportées le mois dernier & celles de ce mois-ci.

de la modération plutôt que de suivre les mouvemens d'une juste sensibilité, Nous accordâmes une audience à ce Ministre; Nous entendîmes ses propositions, qui quadroient avec le contenu de son Mémoire, & Nous lui répondîmes qu'il recevoit de notre Chancelier nôtre réponse par écrit, ce qui lui fut remis le même jour. (*Voyez cette réponse sub No. III.*)

Dans cette Réponse, Nous n'avons pu Nous empêcher entièrement, à moins de renoncer à ce que Nous devons à notre Dignité Royale, de faire connoître en quelque façon la sensibilité que Nous avons du procédé, avec lequel on agissoit à notre égard; mais en même-tems on s'est étudié à ne point s'exposer à un juste reproche de la part de toutes personnes impartiales, d'avoir hazardé, ainsi qu'il s'est fait du côté de la Prusse, des expressions peu convenables. Nous nous sommes appliquée à renverser d'un coup tout l'échaffaudage du Mémoire Prussien, en déclarant formellement, "qu'il n'y a rien de plus faux, que l'existence d'une „ Alliance offensive avec Sa Majesté l'Impéra-
„ trice de Russie, & que toutes les circonstances dont
„ on habille les imputations qu'on Nous fait, sont
„ entièrement controuvées. „ Nous croyions enlever par là au Roi de Prusse jusqu'à la moindre ombre d'un prétexte plausible d'enfreindre subitement la Paix; ce qui Nous paroissoit d'autant plus nécessaire, qu'à *Berlin* on avoit déjà résolu de faire une invasion ennemie dans nos Etats, & que tout ce qu'on brasilloit actuellement, ne tendoit qu'à gagner quelques prétextes apparens pour ne point paroître aux yeux de toute l'Europe avec le titre d'un Agresseur public.

Mais le Roi de Prusse étoit encore bien éloigné de se contenter de notre réponse. Il renvoya soudainement un Courier au Sr. de Klinggraff, avec ordre de Nous demander une Déclaration finale & cathégorique, par laquelle il vouloit que Nous l'assurassions que Nous ne voulions l'attaquer ni cette année, ni l'année prochaine. (*Voyez le Mémoire sub No. IV.*) Mais avant que cette proposition ne Nous eût été faite par le Sr. de Klinggraff, Nous reçûmes la nouvelle de l'invasion actuelle des Prussiens en *Saxe*, & il Nous parvint un Manifeste par

lequel le Roi de Prusse Nous déclara ouvertement son Ennemie & annonça sa prochaine invasion en *Bohème*, sans attendre quelle Déclaration Nous aurions donnée à ses dernières propositions. Il Nous prouve donc par-là lui-même & sans le moindre détour, que Nous ne nous sommes pas trompée dans l'idée que Nous nous étions formée; que Nous avons reconnu à quoi tendoient tous ces dehors trompeurs de Paix; & que si Nous nous étions prêtée à ses demandes de disloquer les troupes que Nous rassemblions de si loin, uniquement pour notre défense & sûreté, Nous lui fournissions Nous-même ce qu'il cherchoit avec tant d'empressement; savoir, de pouvoir Nous attaquer, Nous trouver sans défense, Nous abimer; l'unique but de ses démarches. Nous fîmes en conséquence une Réponse au Sr. de Klinggraff.

Par la liaison & l'enchaînement de ces faits, on voit clairement, que dans tous les Recrits du Roi de Prusse il n'y a pas un seul passage, qui puisse prouver avec fondement ce qu'on Nous y impute touchant les préparatifs militaires. Mais si même des mots vuidés de sens & des imputations frivoiles devoient être reçus comme des vérités incontestables, à quel titre auroit-on le droit d'attaquer un tiers innocent & tranquille, tel qu'étoit sa Majesté le Roi de Pologne; de lui envahir ses Etats, & d'agir à son égard d'une manière aussi inouïe? Dans la Déclaration Prussienne on ne dit pas un seul mot de la part effective qu'auroit prise le Roi de Pologne aux prétendus desseins dangereux qu'on Nous y prête gratuitement contre la Prusse, ni des motifs qui ont attiré à la Saxe la ruine où ce Pays se trouve. Bien plus, il y est déclaré positivement, que le Roi de Prusse n'a rien à la charge de S. M. le Roi de Pologne, & que par une suite de son amitié & estime personnelle, il ne se feroit jamais porté à ces extrémités, si 1°. les Loix de la guerre, 2°. les circonstances du tems, & 3°. la sûreté des Etats Prussiens ne l'y avoient forcé: Trois motifs qui, s'ils sont recevables contre la Saxe, doivent l'être également & dans tous les tems contre les Etats de l'Empire & autres Puissances, qui ont le malheur de confiner avec la Prusse, ou de pouvoir reveiller sa Convenance.

Si les Loix de la guerre ne consistent que dans le privilège de pouvoir se disculper selon son bon plaisir; de maltraiter l'ami aussi-bien que l'ennemi; de n'avoir aucun égard pour l'innocence ou l'offense; mais de faire tourner le tout selon ses idées de convenance, alors le Roi de Prusse pouvoit facilement s'épargner la peine de prendre Dieu & l'Univers à témoins, qu'il suivoit de pareils principes, & que ni l'amitié ni l'humanité ne l'en empêcheroient; ce que certainement, après les violences qu'il exerce en Saxe, personne ne lui auroit contesté.

Communément les Loix de la guerre tirent leur unique source ou de la justice des motifs que fournit une attaque, ou de la nécessité de la défense. Où donc il n'y a pas eu de démarche hostile, où on ne peut appercevoir des marques certaines d'une invasion prochaine, ainsi que l'une & l'autre de ces circonstances manquent aujourd'hui au sujet de la Saxe, alors certainement ni les Loix de la guerre, ni les règles de la prudence ne peuvent justifier une invasion faite dans les Etats d'un tiers innocent. Cette invasion blesse & les loix de la guerre & les règles de la prudence, sans parler des Constitutions de l'Empire, qui portent expressément, que les Etats de l'Allemagne, qui ont des Loix & des devoirs particuliers, ne doivent point s'attaquer au milieu d'une paix publique.

Les événemens de l'année 1744, où l'Armée Saxonne se joignit à la nôtre contre le Roi de Prusse, ne lui fournissent aucune raison plausible dont il puisse se prévaloir, puisque par le I. & II. articles de la Paix solennelle conclue depuis, l'on pose pour base *un oubli éternel du passé*, en sorte que ce principe ne souffre aucune exception particulière de la Loi générale d'amnistie & d'oubli, en quelque sens que ce puisse être; & l'on ne sauroit regarder la Saxe comme ennemie éternelle de la Prusse. Au contraire, l'amitié inviolable & le bon voisinage que la Saxe a constamment observés depuis envers la Prusse, devoient lui répondre suffisamment de la sûreté.

Tous les autres Princes & Etats de l'Empire, qui peuvent avoir été en mesintelligence avec le Roi de Prusse, & qui se sont ensuite réconciliés solennellement avec lui, ou qui ont été obligés de céder, trouvent

trouvent dans sa conduite envers la Saxe un triste présage des hostilités auxquelles ils doivent s'attendre, dès que sa convenance ou les règles de sa prétendue prudence lui dicteront de rechercher, au défaut de griefs bien fondés, les anciens motifs de méfintelligence qui sont oubliés depuis long-tems, pour avoir occasion de se porter à de nouvelles hostilités & à des violences arbitraires.

En tout cas, le Roi de Prusse doit aussi admettre la validité d'un pareil principe contre lui-même; & pour lors toutes ses infractions & violences précédentes revivent, & ne font qu'un même attentat avec celles d'aujourd'hui.

L'impatience du Roi de Prusse de faire entrer ses troupes en Saxe; a été si extrême, qu'il n'a pu la suspendre jusqu'à ce que les Lettres de réquisition pour le passage fussent présentées à Sa Maj. le Roi de Pologne, & encore moins que la réponse de ce Prince lui fut parvenue; preuve combien il s'est fait violence pour faire marcher ses troupes dans cet Electorat, ainsi qu'il le proteste dans sa Déclaration.

Quoique la réponse de Sa Maj. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ne laissât rien à désirer à la demande du Roi de Prusse, il n'a cependant pas fait difficulté, dans le même moment où il affuïtoit la Cour de Dresde de son amitié simulée, d'un passage innocent & de la discipline la plus exacte, de faire entrer ses troupes en Saxe, pour exercer les hostilités les plus violentes, exiger des contributions énormes en vivres & fourrages, avec menace d'exécution militaire, saisir toutes les Caisses de l'Electorat, & en général commettre des voyes de fait si outrées, que sur la représentation préalable faite par la Cour de Saxe dans un besoin si urgent & si notoire, ces procédés ont occasionné avec justice, le *Conclusum* du Conseil-Aulique, dont vous êtes déjà informé, & auquel Nous nous référons pour ce qui regarde les premiers faits qui y sont allégués.

On a mis depuis Garnison Prussienne dans la Capitale de la Saxe; l'on a posté des sentinelles devant les appartemens intérieurs de la Reine de Pologne & de la Famille Royale. Sa Maj. Polonoise, Elle-même a été menacée, par ordre réitéré du Roi de Prusse, de violences contre sa Personne, au-cas qu'elle continuât de s'opposer à l'ouverture du Cabinet-Privé

des Princes &c. Novemb. 1756. 339

du Roi, & au pillage des Archives. *Voilà le degré éminent auquel est parvenue l'amitié personnelle tant vantée dans la Déclaration du Roi de Prusse, & son estime envers Sa Maj. le Roi de Pologne.*

Les circonstances de ces événemens sont amplement détaillées dans l'Annexe *Sub No VI.* On ne sauroit les lire sans horreur.

Le plus grand orage menace encore Sa Maj. le Roi de Pologne, les Princes Royaux & l'Armée Saxonne assemblée pour leur défense près de *Pirna*, puisqu'elle est entièrement renfermée & bloquée par les troupes Prussiennes, & qu'elle se trouve dans une si triste situation que toute communication de vivres lui est coupée, depuis que le Roi de Prusse n'a voulu ni écouter ni faire lui-même aucune proposition de Neutralité, soit dès son entrée en Saxe, soit depuis ce tems-là, au sujet des représentations du Ministre Anglois Mylord stormond; ce qui a mis Sa Maj. le Roi de Pologne dans la nécessité d'éviter son infidèle ami, de chercher auprès de son Armée la sûreté qu'il ne trouvoit plus nulle part dans ses Etats, & d'y attendre l'effet des vûes offensives dont le Roi de Prusse se dit si éloigné, qu'il ose même l'attester à la face de toute l'Europe dans sa Déclaration; quoique l'événement présent fasse clairement voir à l'Univers entier l'entière différence qu'il y a entre les paroles & les actions de ce Prince.

L'Histoire des derniers temsourniroit à peine l'exemple, qu'un Roi, l'un des principaux Membres de l'Empire, sous de fausses protestations d'amitié, ait été dépouillé ainsi de ses Etats & de ses Sujets, par un autre Prince son égal dans ces deux Dignités, & cela sans le moindre sujet, mais seulement, comme on le prétexte par la faute d'autrui; qu'il ait été outragé par le manque de respect dû à la Reine son Epouse; qu'il ait enfin été menacé avec les Princes Royaux du danger éminent de perdre la liberté ou même sa vie.

Par la façon dont cette prise de possession a été exécutée, il est aisé de juger de la sincérité avec laquelle le Roi de Prusse désire & attend, comme il le dit, l'heureux moment où il pourra remettre à Sa Maj. le Roi de Pologne, comme un Dépôt, non tous les Pays-Héréditaires où les troupes Prussiennes sont entrées, mais seulement les Etats-Electo-

raux, suivant l'expression de la Déclaration susmentionnée.

Au reste, les prétendus motifs de l'invasion plus qu'hostile de l'Électorat de Saxe, se réduisent à ce que Nous n'avons pas voulu nous laisser surprendre par le Roi de Prusse, sans faire des préparatifs pour lui résister: Mais le véritable motif qu'il a grand soin de cacher, consiste dans le chagrin qu'il a conçu au sujet de l'Acte de Neutralité & du Traité défensif que Nous avons conclu avec la Couronne de France; ce qui lui a fait perdre l'espérance de Nous voir enveloppée dans les troubles de l'Amérique, ainsi que dans la guerre qui en résulteroit en Europe, & de pouvoir se prévaloir de l'invasion dans nos Pays-Bas qu'il a suffisamment indiquée, pour avoir l'occasion la plus favorable de porter à notre auguste Maison le coup mortel que son implacable haine lui prépare depuis long-tems; ouvrir un vaste champ à son ambition démesurée, & mettre enfin toute l'Allemagne aux fers.

L'exposition plus ample de tous ces faits est réservée pour la prochaine Réponse au Manifeste Prussien, donné au sujet de l'invasion hostile faite dans nos Etats-Héréditaires de Bohême. En attendant, Nous espérons, avec une juste confiance, que nos fidèles Alliés les autres Puissances amies, & tous les Co-Etats de l'Empire, convaincus de la fausseté manifeste ou plutôt de l'inexistence des motifs Prussiens, y reconnoîtront pleinement l'Auteur de cette guerre injuste & de cette nouvelle infraction de la Paix, qui, après avoir été commencée dans un Etat neutre de l'Empire, est continuée actuellement contre notre Royaume-Héréditaire de Bohême, & qu'ils Nous assisteront, aussi-bien que Sa Maj. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, comme Parties injustement attaquées, tant par des moyens efficaces de défense, que par des mesures vigoureuses, & par la sincérité avec laquelle ils prendront toute la part possible à notre soutien. A Vienne le 23. Septembre 1756.

Le 21. l'Ambassadeur Electoral & Directorial de Mayence porta à la Dictature publique un Décret de Commission de l'Empereur, touchant l'invasion du Roi de Prusse en Saxe, & par lequel

quel Sa Maj. Imp. demande à la Diette générale de l'Empire son Avis sur les moyens de réprimer une démarche si contraire aux Constitutions de la Patrie. Cet Avis doit être rendu actuellement. On ne doute pas qu'il ne soit compassé sur un Arrêt que le Conseil Aulique de l'Empire a donné depuis peu contre la même invasion, & qui est tout-à-fait conforme à celui qu'il rendit en 1675, lorsque l'Empereur Leopold usa de toute l'Autorité Impériale en faveur de la Maison de Brandebourg contre le Roi de Suède, en qualité de Duc de Poméranie & de Brême, qui avoit envahi la *Marche*.

Avant que de quitter la Diette rapportons encore, que le Baron de Plotho, qui y réside en qualité de Ministre pour l'Electorat de *Brandebourg*, a communiqué aux autres Ministres, une nouvelle Déclaration tendant à inculquer

« que le zèle de cette Maison (de *Brandebourg*)
» pour le maintien des Droits de l'Empire &
» pour l'intérêt de la Cause Protestante, ainsi
» que l'état de prospérité où elle se trouve depuis
» le commencement de ce siècle, ont excité
» contre elle les vûes de la Cour de *Vienne*, en
» l'animant aux entreprises qu'elle a voulu former
» pour l'affoiblir: Que la Cour de *Dresde*
» n'a pû dissimuler aussi sa façon de penser à
» cet égard, & les sentimens de haine qu'elle
» portoit au Roi de Prusse: Que ces dispositions
» réunies des deux Cours ont produit le
» concert de mesure qui tendoit à l'écraser, lui
» & sa Maison Electorale, ou du moins à le
» mettre dans un état de médiocrité qui le réduisit
» au rang des Electeurs les moins puissans de l'Empire: & que c'étoit là le but auquel
» on s'étoit proposé de parvenir, en com-

» mençant

» mençant par le dépoüiller des acquisitions
 » dont la Divine Providence a couronné son
 » zèle pour la gloire & les véritables intérêts
 » du Corps Germanique &c. »

Le Baron de Plotho a ajouté à cette Déclaration
 » Que comme l'on avoit mis Sa Majesté
 » Prussienne dans la nécessité de ne plus user de
 » ménagement sur les découvertes qu'elle avoit
 » faites au sujet des intentions des deux Cours
 » de *Vienne* & de *Dresde*, elle ne tarderoit pas
 » de mettre au jour les preuves qu'elle avoit
 » en main du projet médité par ces deux Cours
 » pour la subversion de sa Maison Electorale, &
 » pour lui faire subir le joug qui menaçoit en
 » même-tems le reste de l'Empire &c. »

*Déclaration
 du Roi
 de France
 à la Diète.*

Dans cette conjoncture de Pièces & de Déclarations portées à la Diète générale de l'Empire au sujet de l'invasion des Prussiens en *Saxe*, le Roi de France y a fait déclarer de son côté
 » Que l'entreprise du Roi de Prusse mettant au
 » jour le projet formé entre ce Prince & l'Angleterre, d'exciter dans l'Empire une guerre
 » de Religion favorable à leurs vûës particulières, Sa Maj. Très-Christienne, en vertu
 » de ses engagements avec l'Impératrice-Reine
 » & avec plusieurs Princes de l'Empire, a résolu de les secourir efficacement, en faisant
 » marcher tel nombre de troupes qui sera nécessaire pour leur assistance; ne voulant point
 » souffrir que le Corps Germanique, de la Liberté duquel elle est garante, soit opprimé
 » sous des prétextes aussi illusoires que ceux
 » que l'on vient de mettre au jour, en rompant
 » les liens de Société qui unissent entre-eux les
 » Souverains &c.

Passons maintenant dans l'infortuné Electro-

rat, où les Loix les plus sacrées doivent le céder à la violence.

S A X E.

EN donnant le mois passé jusqu'au 15. Septembre le journal des exactions commises dans ce Pays par les Prussiens qui l'ont envahi, dont tous les trésors, les revenus, les Bureaux quelconques sont entre leurs mains & dirigés au nom du Roi leur Maître, dont enfin la régie universelle se fait par le Ministère Prussien qui en exige bien au-delà du pouvoir des peuples; nous omîmes une circonstance du 10. du même mois, qu'il faut reprendre.

Ce jour-là le Général Willich qui commande pour le Roi de Prusse dans *Dresde*, envoya à six heures du matin un Officier au Palais pour demander les clefs du Cabinet du Roi, devant lequel on avoit déjà posté une Garde Prussienne. La Reine, qui se tient renfermée dans ce Palais avec les Princesses, ayant été informée de cette nouvelle entreprise, se rendit à la porte du Cabinet, & déclara qu'elle ne permettroit pas qu'on l'ouvrit, & qu'en cas qu'on voulût user de force, il faudroit commencer par Elle-même. Cette résistance porta l'Officier à en avertir Sa Maj. Prussienne, qui étoit pour lors à *Dresde*. La Reine envoya en même-tems à ce Prince le Baron de Wessenberg, son Grand Maître, pour lui représenter ce qui étoit d'ordre sur un tel cas: Mais avant le retour du Baron, le Général Willich vint au Palais & déclara que l'ouverture du Cabinet devoit se faire sans délai, & qu'ainsi la Reine eût à se retirer si elle ne vouloit pass'exposer à la violence du soldat. Au défaut des clefs la porte fut forcée; on arracha le Scéel que la Reine y avoit apposé; on fit la recherche des
Papiers

Papiers & Archives, dont la plus grande partie fut enlevée & portée au Quartier du Général Willich. Après cette action, qui n'ajouta pas peu à la sensibilité, à l'inquiétude & aux angoisses dont la Reine, le Prince Royal, & les Princesses sont si vivement affectés, les Prussiens desarmèrent la Garde des Cent-Suisses; & le 14. leur Général déclara à tous les Officiers qui étoient à *Dresde*, qu'ils étoient prisonniers de guerre, en leur faisant promettre de ne pas servir pendant cette guerre contre le Roi de Prusse, & de se représenter toutes les fois qu'il leur seroit ordonné.

Camp de
l'Armée
Saxonne.

Ce jour-là le Roi de Prusse, qui avoit joint son Armée, en rangea toute l'Infanterie & la plus grande partie de la Cavalerie à la hauteur du Camp des Saxons; ce qui fit croire qu'il avoit intention de les attaquer. Mais la position de ce Camp que nous allons décrire, lui en ôta l'envie. Sa droite éloignée de trois miles de *Dresde*, est couverte par la Forteresse de *Sonnenstein*, petite Ville que l'avantage de sa situation & les ouvrages dont elle est défendue, rendent très-forte. Sa gauche est couverte par la Forteresse de *Königstein*, & le centre, appuyé à l'*Elbe*, a ce fleuve à dos. Ce Camp est comme une Equerre, dont les deux bouts vont se joindre à ces deux Fortereses, tellement que la pointe ou le milieu est en dehors, & que l'*Elbe* forme à peu près la base du Triangle. Outre que *Sonnenstein* & *Königstein* sont fortifiées de tout ce que l'art & la nature peuvent réunir pour mettre des Places en état de résister, le Camp est garni de retranchemens d'un accès très-difficile, tant par leur hauteur que par les chevaux-de-frise dont ils sont garnis, par les Batteries

à triple rangée de canons, & par les ouvrages avancés pratiqués de distance en distance. Ainsi, l'on peut dire que le danger d'une situation critique y a prêté à l'art toutes les ressources qui peuvent contribuer à soutenir dans les troupes la résolution de s'y bien défendre, & vendre leur vie au prix de leur sang. Aussi est-ce dans cette position que le Roi de Pologne attend la décision des événemens, & ce que produiront les démarches des Cours qui s'intéressent à son sort & à celui de son Electorat.

A l'égard des vivres, ils commençoient à manquer à l'Armée Saxonne, qu'on ne compte qu'à 17. ou 18 mille hommes, lorsqu'heureusement il lui en arriva un bon Convoi venu de la *Bohème* par l'*Elbe*, sur la fin de Septembre, que le Roi de Prusse, dont la plus grande partie de l'Armée étoit entrée dans ce Royaume, se dispoit à attaquer celle de l'Impératrice-Reine commandée par le Felt-Maréchal Comte de Broune. Il avoit néanmoins laissé un Corps d'environ vingt mille hommes vers *Pirna*, pour continuer d'en bloquer le Camp, dont Sa Maj. Pologne visite tous les jours les différens quartiers, & parle à ses soldats comme un père prêt à partager avec ses enfans les hazards d'un péril commun. Les dernières propositions qui lui ont été faites par le Roi de Prusse, étoient « de ne
» pas laisser venir les choses à l'extrémité, &
» de considérer, que si malgré la force de son
» Camp elle s'exposoit à y être attaquée, les
» suites en deviendroient peut-être aussi fâ-
» cheuses pour elle que pour son Electorat;
» qu'ainsi elle devoit mettre en balance lequel
» des deux partis convenoit le mieux, ou de
» s'entendre à l'amiable avec Sa Maj. Prussienne,

» ou de voir l'accommodement rendu plus dif-
 » ficile par le harzard des événemens. »

Le Général de Winterfeld étoit le porteur de ces propositions; & la réponse du Roi a été
 « Qu'il étoit avancé en âge, & n'avoit, selon
 » toute apparence, que peu d'années à vivre:
 » Qu'il préféreroit de finir ses jours avec hon-
 » neur, plutôt que de se couvrir d'opprobre,
 » en acceptant les conditions humiliantes qui
 » lui étoient proposées: Que s'il falloit que les
 » choses en vinssent à la dernière extrémité, il
 » attendroit que le sort en décidât, & qu'il pé-
 » riroit lui, ses Princes & toute son Armée,
 » s'il ne restoit d'autre parti à prendre que ce-
 » lui de faire le sacrifice de leurs vies, les ar-
 » mes à la main. » Réponse qui a rompu pour
 la troisième fois les tentatives du Roi de Prusse
 pour faire entrer le Roi dans ses vûes.

Sa Maj. Polonoise veut ainsi attendre dans son Camp retranché, ce qui se présentera des événemens futurs pour un changement de situation. Malgré le peu de tems qu'elle a eu pour s'y poster, & faire emporter de *Dresde* ce qu'il y avoit de précieux appartenant à la Cour, on n'a pas laissé de retirer toutes les richesses & magnificences que contenoit le Palais connu sous le nom de *Voute-Verte*, d'où le tout a été transporté à *Königstein*. Le Comte de Bruhl, premier Ministre, obligé de suivre le Roi, a laissé son Palais tout meublé & entièrement garni de ce qui y excite la curiosité & l'attention de la plupart des étrangers. Le Général Willich y fait loger nombre de soldats & plusieurs Officiers Prussiens.

Quant aux arrangemens économiques, on les a fait étendre à toutes les parties de dépenses,

ses, & généralement à tout ce qui est susceptible d'épargne. Les Ministres d'Etat ont été congédiés, de même que les Gentilshommes de la Cour & d'autres Officiers de la Maison Royale, les Chambellans, les Officiers & Employés tant pour le Département des Offices, que pour celui des Cuisines, les Chanteurs, les Danseurs, la Troupe des Comédiens, la Bande des Musiciens, & tout ce qui appartenoit aux Spectacles & divertisemens publics. La Reine, le Prince Royal & les Princesses, retirés au Château à *Dresde*, ont leur Cour bornée à un petit nombre de personnes. La dépense des Tables est proportionnée aux autres règles d'économie. On ne sert à la Table de la Reine que six Plats, & quatre à celle du Prince-Royal. Les Ambassadeurs des Cours de Vienne, de France & de Russie sont avec le Roi au Camp de *Pirna*.

Dans la perplexité où se trouve le Roi Electeur de Saxe, il vient d'exposer à toutes les Puissances de l'Europe, de la manière la plus touchante, l'état d'oppression dans lequel lui, la Reine son Epouse, sa Famille Royale, & les Sujets de *Saxe*, se trouvent réduits par l'invasion des troupes Prussiennes dans cet Electorat. S. M. Pol. réclame l'amitié de ces Puissances, leurs bons offices & tous les moyens les plus efficaces qu'elles peuvent employer en sa faveur. Ses Ministres dans les Cours étrangères ont tous eu des ordres à ce sujet, & y ont satisfait par des Mémoires. Entre ces Mémoires nous n'en rapporterons qu'un seul, pour être conçu dans les termes les plus expressifs. Il fut remis le 29. Septembre aux Etats Généraux par Mr. de Kauderbach, Résident du Roi à *La Haye*. En voici la teneur.

*Exposé du
Roi de Po-
logne aux
Puissances
de l'Europe.*

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS.

L'Invasion de l'Electorat de Saxe par les Troupes Prussiennes est un de ces attentats contre les Loix respectables des Nations, qui réclame de lui-même les secours de toutes les Puissances intéressées à conserver leur liberté & leur indépendance.

Le Roi mon auguste Maître a vu ses Etats-Héréditaires envahis dans le sein de la paix la plus profonde, quoique Sa Maj. ait évité avec soin toutes les démarches, qui auroient pu donner la moindre ombre d'inquiétude à ses voisins.

Dès les premières lueurs de méfintelligence entre les Cours de Vienne & de Berlin, Sa Maj. a enjoint expressément à ses Ministres d'annoncer à toutes les Cours de l'Europe, qu'Elle étoit résoluë dans les conjonctures présentes d'observer la plus exacte Neutralité.

Le simple exposé des faits suffirz pour démontrer à V. H. P. à quel excès on s'est porté contre les Etats-Héréditaires du Roi, & de quelle importance il est pour toutes Puissances d'arrêter un torrent qui peut les entraîner Elles-mêmes dans sa course.

Sa Majesté, sur le compte que je lui ai rendu des premières impressions, qu'a faites dans l'Etat de V. H. P. l'entrée hostile du Roi de Prusse dans son Electorat, a reconnu avec sensibilité les sentimens de l'ancienne & constante amitié qui lie le Roi avec votre République.

Vous représenter, Hauts & Puissans Seigneurs, un Etat libre, tranquille & neutre, envahi par un ennemi qui se couvre des dehors de l'amitié, qui sans alleguer le moindre grief & la moindre prétention, mais fondé uniquement sur sa convenance, s'empare à main armée de toutes les Villes & même de la Capitale, démantele les Places fortes, comme Wittemberg, en fortifie d'autres, comme Torgau, ce n'est que crayonner faiblement l'oppression sous laquelle gémissent les fidèles Sujets de Sa Maj. Les Bourgeois désarmés, les Magistrats enlevés pour servir d'otages des contributions énormes & injustes en vivres & en fourrages, les Caisses saisies, les revenus de l'Electorat confisqués, les Arsenaux de Drefde, de Leipfich, de Weiffensfels & de Zeitz forcés, l'Artillerie & les armes pillées & transportées à Magdebourg, tous ces procédés n'étoient qu'un préliminaire des traitemens inouis,

mois qu'a essuyés une Reine, que ses vertus devoient rendre respectable à ses ennemis mêmes. C'est d'entre les bras sacrés de cette auguste Princesse qu'ont été enlevés avec menace & violence les Archives de l'Etat, malgré la sécurité sous laquelle Sa Maj. croyoit pouvoir vivre à l'abri des Loix divines & humaines, & malgré les assurances réitérées qui lui avoient été données de la part du Roi de Prusse, que non-seulement sa Personne & sa Résidence seroient en pleine sûreté; mais même la Garnison Prussienne seroit sous ses ordres.

Cette auguste & tendre Mère de ses fideles Sujets, restée à Dresde par un sacrifice qu'Elle faisoit au bonheur des Saxons, comptoit du sein du tumulte régir en sécurité les Etats de son auguste Epoux, que des soins également importans avoient fait voler à la tête de son Armée pour défendre son honneur outragé, & rendre au zèle & à l'amour de son Peuple ce qu'il avoit lieu d'attendre de la valeur & de la fermeté d'un Prince si magnanime. Cette Princesse a vu ôter, toujours activité, au Conseil Privé, & substituer au légitime Gouvernement, un Directoire arbitraire, qui ne connoit d'autre Droit que sa propre volonté.

Tels sont, Hauts & Puissans Seigneurs, les premiers exploits d'un Prince, qui annonce qu'il n'entreprend la guerre uniquement que pour la défense de la Liberté Germanique & la protection de la Religion Protestante, à laquelle il porte un coup d'autant plus funeste, qu'il commence par écraser ce même Etat, à qui cette Religion doit son établissement & la conservation de ses droits les plus précieux, en même-tems qu'il enfreint toutes les Loix respectables qui font l'Union du Corps Germanique, sous prétexte d'une défense dont l'Empire n'a aucun soin que contre lui-même.

Un Traité solennel de Neutralité offert par Sa Maj. toutes les sûretés comparables avec sa Souveraineté n'ont pu arrêter les projets formés d'envahir & d'écraser la Saxe. Le Roi retiré dans son Camp, n'a dû consulter que son honneur & le zèle de ses Sujets pour rejeter, comme elles le méritoient, les propositions énormes & inouïes qu'on lui a faites, d'abandonner durant cette guerre au Roi de Prusse l'administration de ses Etats, & le commandement de son Armée.

La cause de la Saxe est commune à toutes les Puissances, puisque son sort leur annonce celui qu'Elles doivent

s'attendre d'éprouver, dès que le Droit des Gens & la Foi des Traités ne sont plus un frein respecté.

V. H. P. verront par la Copie ci-jointe de la Déclaration que le Roi a fait publier dans son Camp, que le Roi de Prusse, en protestant de n'être entré que comme Ami en Saxe, n'exige pas moins que l'entier sacrifice de cet Electorat, que ses prétentions énormes ont obligé Sa Maj. de déclarer, qu'Elle est résoluë de défendre sa juste cause jusqu'à la dernière goutte de son sang, plutôt que d'accepter des conditions aussi odieuses & aussi injurieuses à sa gloire.

Dans la seconde annexe V. H. P. remarqueront que le Roi de Prusse dans l'Exposé de ses motifs, qu'il a fait publier sous les yeux d'un Prince dont il se dit Ami, a trouvé superflu d'alléguer des prétextes pour colorer l'usurpation du Territoire & des Revenus de S. M.

Dans ces circonstances, le Roi attend de tous les Etats à qui l'honneur est en recommandation, & en particulier de V. H. P., qui ont été de tout tems si jalouses de leur liberté & de leur indépendance, qu'Elles préféreront à Sa Maj. par l'emploi de leurs bons offices & par d'autres moyens plus efficaces, les secours que tout Etat doit pour son propre intérêt à un autre Etat opprimé injustement, quand même il ne seroit lié par aucun Traité.

*Marche des
Prussiens en
Boheme.*

Suivons maintenant le Roi de Prusse dans ses opérations. Après avoir fait enlever, embarquer sur l'Elbe & conduire à Magdebourg les canons, les mortiers, les bombes, les boulets, les armes, les drapeaux & les étendarts qui étoient dans l'Arсенal de Dresde, & avoir laissé un Corps de vingt mille hommes pour masquer le Camp de Pirna, son Armée partit le 22. Septembre de ses divers quartiers, déboucha en Boheme, & alla se camper près d'Aussig, Bourg au cercle de Leutmeritz sur l'Elbe. Les avant-gardes ont été fort harcelées par les Hussars Impériaux & par d'autres Corps de troupes légères qui avoient été envoyés pour les inquiéter pendant cette marche, que des détachemens avoient précédée; puisque

des Princes &c. Novemb. 1756. 357

puisque les escarmouches avec ceux de l'Armée Impériale avoient commencées dès le 13. du même mois. Sa Maj. Prussienne est restée avec une petite suite à son Quartier de *Gross-Zedlitz*, d'où elle n'est partie que le 28. Le jour suivant Elle joignit son Armée en *Bohème* dans la Camp près d'*Auffig*. Le Général Schwerin avoit débouché dans ce Royaume quelques jours auparavant par le Comté de *Glatz*, avec un Corps d'environ 25 mille hommes. Il eut dans sa marche, savoir, aux environs de *Königin-Gratz* une rencontre avec un gros de Dragons & Hussars Impériaux, dont il a fait environ cent prisonniers. Le 24. le Château de *Detfchen* fut pris par le Général Prussien de *Manstein*. Il y avoit une petite garnison qui a été faite aussi prisonnière de guerre. Elle consistoit en un Capitaine, 55 Volontaires & 20 Invalides.

Il est aisé de concevoir que les Prussiens, après les marches forcées qu'ils ont été obligés de faire, ont dû avoir bien des malades. Aussi la chose est telle. Ils se sont trouvés dans la nécessité, outre les Hôpitaux ordinaires, d'en établir en différens endroits de la *Saxe*, & de fixer un Hôpital Général à *Mersebourg*, où l'on comptoit sur la fin de Septembre plus de 1600 malades. Ces marches ont aussi causé de l'incommodité parmi les chevaux, dont il a fallu en laisser beaucoup dans les endroits où la Cavalerie a séjourné, parce qu'ils auroient été hors d'état de fournir à une plus longue traite. Quant à la désertion, ordinaire à toutes les Armées, elle est très-grande dans celle des Prussiens, que nous abandonnerons pour un moment, afin de dire aussi quelque chose de celle de l'Impératrice-Reine en *Bohème*, aux or-

dres du Felt. Maréchal Comte de Broune.

Avant le départ du Roi de Prusse pour ce Royaume, le Comte de Malachowski, Vice-Grand-Chancelier de la Couronne de Pologne, étant arrivé de *Varsovie* à *Dresde*, obtint de ce Prince la permission de se rendre auprès du Roi de Pologne au Camp de *Pirna*. On sçait qu'il s'y est entretenu pendant plusieurs heures avec Sa Maj. Pol. Mais rien n'a paru jusqu'à présent du sujet de cette entrevüe.

Le Comte de Wied, Lieutenant-Général, que le Maréchal de Broune avoit détaché avec les Grenadiers & Hussars, ayant fait avancer le Colonel Perroni avec huit Compagnies de Grenadiers & deux cens Chevaux jusqu'à *Peterfswald*, il y fut attaqué le 13. Septembre au matin par un Corps de Prussiens, qu'il repoussa trois fois. Mais tout le Corps du Prince Ferdinand de Brunswich s'approchant, il abandonna *Peterfswald*, se replia à *Nollendorfft*, puis à *Aussig*, où étoit pour lors le Comte de Wied avec le reste de son Corps, lequel y fut attaqué le 17. Il y repoussa de nouveau l'ennemi; mais tout le Corps du Prince de Brunswich allant fondre sur lui, il fut obligé d'abandonner *Aussig* & d'aller occuper le poste de *Lerwin*. Sa perte n'a été que de 4 tués & 8 blessés, y compris un Lieutenant des derniers. Celle des Prussiens est plus considérable, puisqu'ils ont emmené cinq charriots de blessés.

Le 14. l'Armée Impériale, accrüe pour lors jusqu'à cinquante-cinq mille hommes, décampa de son Camp de *Collin* sur trois Colonnes. L'une prit par *Kostelitz* & les deux autres par *Prague*. Les troupes entrèrent le 20, le 21, & le 22. dans celui de *Budin* qu'on avoit préparé.

Ensuite

des Princes &c. Novemb. 1756. 353

Ensuite on le traça plus régulièrement le long de l'*Egra*, & l'Armée y entra le 23. en ordre de Bataille sur deux lignes. Par cette position le Pays & la Capitale sont couverts. Des Bataillons de *Carlsstadt* & de la *Croatie* arrivoient pour lors successivement. Le 24. Le Général Feuerstein commandant l'artillerie, vint au Camp avec le gros canon. Le 25. Mr. le Maréchal fit avancer un Détachement jusqu'à *Losvositz*; & les jours suivans jusqu'au 30. ont été marquées par des dispositions qui indiquoient l'attente de l'ennemi, & toute défense au cas d'une attaque prochaine de sa part.

Le Général de Vogteren étoit pour lors arrivé à *Egra* pour y commander, & la garnison de cette Forteresse avoit été augmentée jusqu'à 1400 hommes. On y avoit aussi pourvu abondamment les magasins de vivres; & par une juste & sage précaution de la Cour de *Vienne*, elle avoit donné des ordres dans les Cercles antérieurs de la *Bohème*, d'y engager dans le Corps des Milices, tous le jeunes gens en état de servir, pour les soustraire aux voyes de contrainte qui pourroient être mises en usage contre-eux, au cas qu'on voulût les forcer à prendre parti dans le service Prussien. Par la même raison, il avoit été ordonné de retirer des districts dépendans de ces Cercles tous les enfans du sexe masculin depuis l'âge de huit ans jusqu'à celui de seize, pour les envoyer dans les Cercles voisins de l'*Autriche* & de la *Moravie*, afin d'y être répartis parmi les habitans. des Villes & des Villages, pendant tout le tems que dureroient les troubles; ce qui a été fait. Les Chambres des Finances leur fourniront cinq creutzers par tête journellement. Les jeunes hommes depuis 16

ans

ans jusqu'à 45, seront rassemblés, comme on vient de le dire, en Corps de Milice. On les distribuera en différentes Compagnies, commandées par des Officiers de troupes réglées. Ils auront l'habit uniforme & 7 creutzers par jour ; & lorsque le danger sera dissipé, ils seront renvoyés chez eux. Précaution d'autant plus nécessaire, que le Roi de Prusse enlevoit ces jeunes gens, arrachoit les enfans à leurs parens, les faisoit conduire dans ses Etats, & leur ôtoit ainsi l'espérance de revoir jamais leur Patrie. Les vases sacrés & les précieux ornemens des Eglises de toutes les Villes & des Villages de la frontière en ont aussi été retirés & mis en lieux de sûreté, pour ne pas être exposés à la profanation & au pillage des Prussiens.

Pendant que l'Armée du Comte de Broune faisoit ses mouvemens, le Corps de troupes Impériales commandé par le Prince de Piccolomini en *Moravie* en faisoit également. Il marchoit de cette Province, pour observer le Maréchal de Schwerin qui s'étoit mis en marche de la *Silese* pour la *Bohème*. Le Général Bucrow fut envoyé en avant à cet effet : mais voyant que la supériorité des Prussiens étoit trop grande sur lui, il se replia sur *Slawietin*, ensuite à *Oberblefs*, & le 21. Septembre il se posta derrière le pont de *Schmirnitz*. Le 22. il fit avancer le Baron de Lusinsky, Colonel du Régiment de Festetitz, avec un Détachement de 150 Hussars & 400 hommes des Régimens de Bathiani & de Collowrath pour mieux remarquer les mouvemens de l'ennemi. A la pointe du jour le Colonel Lusinsky découvrit divers Escadrons Prussiens, qu'il fit attaquer par ses Hussars. Les Dragons voyant cette manœuvre, don-

nerent

des Princes &c. Novemb. 1756. 355

nerent de leur côté avec fureur, sans en avoir attendu l'ordre. Quelques-uns de ces Escadrons furent renversés avec perte de nombre de tués, de blessés & de prisonniers. Mais comme les Prussiens recevoient continuellement des renforts & que le Maréchal de Schwerin fit faire un détour à un gros détachement du côté du Bois de *Blesner* pour prendre les Autrichiens en dos, ceux-ci durent se retirer après une perte de 120 hommes, dont 70 de Bathiani, 24 de Col-lowrath & le reste de Festetitz. Un Lieutenant & un Cornette ont été blessés & faits prisonniers. Les Prussiens ont perdu dans cette petite action au-delà de 250 hommes, sans compter les déserteurs. Ces coups & d'autres en escarmouches entre les avant-gardes des deux Armées d'Autriche & de Prusse en *Bohème*, étoient comme les avant-coureurs d'un combat plus général qui se donneroit bientôt. Il s'est donné en effet. Le premier du mois d'Octobre en est l'époque. La petite Ville de *Lowofitz* & ses environs en font le champ. Il a été sanglant. Sa durée a été de 7 à 8 heures dans un feu continu, & sa décision à l'avantage de l'Armée Impériale que commande le Maréchal de Broune, puisque le Roi de Prusse s'en est retiré & a repris les quartiers qu'il occupoit avant la Bataille. On le verra plus amplement dans les relations qui en paroîtront. Voyons entre-tems ce que présente le reste de l'*Allemagne*.

VIENNE. Aussi-tôt que l'Impératrice-Reine a été informée par le Roi de Pologne des tristes circonstances où ses Etats-Héréditaires se trouvoient exposés par l'invasion des Prussiens, elle a fait savoir à ce Prince, qu'elle partageoit avec lui la juste sensibilité que devoit lui causer un atten-

attentat aussi inouï, & qu'elle uniroit ses forces aux siennes dans la défense commune de leurs états mutuels. Des Couriers ont été expédiés en toute diligence aux Cours de *Versailles* & de *Petersbourg*, pour réclamer leurs secours dans une conjoncture si pressante, & pour les prier d'agir, l'une & l'autre, par une puissante diversion, afin de rompre les mesures de la Cour de *Berlin*, & arrêter par là les opérations de l'Armée Prussienne. On en a envoyé aussi dans les Cours de l'Empire, & un de la Chancellerie Aulique pour *Ratisbonne*, un autre pour *Madrid*, & un pour *Turin*. Les dépêches de ceux-ci regardent la conservation du système de paix dans l'*Italie*, d'où l'Impératrice se propose de retirer quelques mille hommes de troupes, si elle en a besoin, pour renforcer ses Armées contre le Roi de Prusse. Un Courier a pareillement été envoyé à *Bruxelles*, portant ordre, que la plus grande partie des troupes de Sa Maj. réparties dans ses Villes des *Pays-Bas*, se tinssent prêtes à marcher. Les Hongrois sont aussi sollicités de concourir à la défense de leur Souveraine.

Il n'a pas fallu leur faire de grandes instances dans la situation où se trouve actuellement cette auguste & tendre Mère de ses Sujets. Les Familles opulentes de la Hongrie ont voulu de nouveau faire éclater leur zèle envers elle. En attendant que le Royaume en corps fasse des démarches plus importantes, elles ont offert à Sa Maj. de former au plutôt & à leurs frais, un nombre de troupes légères à cheval, ou Hussars, même avec leurs armes. La Famille d'*Estershasy* a fait la première cette généreuse démarche, en offrant un Régiment tout entier.

Les

Les autres Familles, aussi-bien que les Evêques & Personnes Ecclésiastiques de rang ont imité cet exemple; & le nombre des nouvelles levées étoit déjà accru, au mois de Septembre au-delà de six mille. Par une autre voye l'on offre à la Reine un nombre pareil d'Infanterie Hongroise réglée. D'où l'on peut juger de ce qui se présentera d'une prochaine assemblée des Etats du Royaume, & des secours que Sa Maj. doit s'en promettre. Elle a d'ailleurs à sa disposition les 24000 hommes de troupes de France stipulés par le Traité de *Versailles* du premier de Mai de cette année. Le Roi Très-Chrétien, sur le premier avis de l'invasion en *Saxe* & des desseins projetés contre la *Bohème*, a reconnu l'existence du cas de l'Alliance. Ces troupes sont déjà assemblées & prêtes à marcher. Ce qui restoit dans les Pays héréditaires de celles de l'Impératrice-Reine, nommées pour les Armées des Généraux de Broune & de Picolomini, y sont actuellement rendus. Les Généraux désignés à y commander s'y trouvent également. De sorte qu'on peut compter présentement sur des forces supérieures à celles de l'ennemi, & de voir dans peu le Roi de Pologne sorti de l'état où l'Infraacteur de la Paix l'a réduit.

Mais S. M. Imp. s'appuyant moins sur la force & la valeur de ses armes que sur le Bras tout-puissant du Dieu des Armées, dans la nouvelle guerre où elle se trouve obligée de rentrer malgré elle, c'est de lui qu'elle attend tout secours & toute bénédiction. Elle l'implore prosternée au pied des Autels. Le 21, le 22 & le 23. Septembre il y eut dans les trois principales Eglises de *Vienne* des prières publiques avec exposition
du

du St. Sacrement, pour l'obtenir du Ciel. Elle, l'Empereur son auguste Epoux, & les Sérénissimes Archiducs & Archiduchesses sont venus de *Schônbrunn* à l'Eglise Métropolitaine, & y ont fait leurs prières devant le Vénérable pendant tout le premier de ces jours, que Leurs Majestés & Leurs Alteſſes Royales s'y sont relevées d'heure en heure. Ce grand exemple de piété a été ſuivi des personnes de la Cour, & de celles de tout rang, de tout âge, de tout ſexe & de toute condition qui ſont dans *Vienne*.

On ne laiſſe pas d'être fort occupé à la Cour des circonſtances préſentes. Les conſeils y ſont fréquens. On y déclara formellement le 26. que Leurs Maj. Imp. avoient nommé le Comte de *Stahremberg* leur Ambaſſadeur auprès de la Cour de France. Ce Seigneur y avoit réſidé juſques-là comme Miniſtre Plénipotentiaite.

Le Colonel *Peroni* a été fait Général-Major, pour avoir ſoutenu avec bravoure l'attaque des Pruffiens à *Peterswald*.

Le 29. Mr. *Crivelli*, Archevêque de *Ceſarée* & Nonce du Saint Sièg, ſit à *Vienne* ſon entrée publique avec beaucoup de magnificence, & le premier d'Octobre il eut ſes premières audiences de cérémonie de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine. Le 4. pendant qu'on célébroit la fête de St. François, dont l'Empereur porte le nom, un Courier dépêché de *Bohème* par le Maréchal de *Broune*, apporta la nouvelle de la Bataille donnée le premier du même mois entre l'Armée qui eſt à ſes ordres, & celle des Pruffiens commandée par le Roi en perſonne; que l'action a été très-vive; que les troupes de S. M. y ont combattu avec toute la valeur poſſible, ont eu la gloire du champ de Bataille, y ſont demeurés

des Princes &c. Novemb. 1756. 359

rées jusqu'au lendemain matin, & ne l'ont quitté qu'à cause du manque des subsistances, pour reprendre, comme elles l'ont repris, sans aucun empêchement, leur Camp de *Budin*, où l'Armée se retrouvoit le 2. en bon état & prête à recommencer ses opérations; que la perte a été de 2000 hommes; que le Général *Radicati* y est compris dans les morts, le Prince de *Lobkowitz* & quelques autres Officiers de marque dans les blessés; que l'Armée des Prussiens, qui s'est retirée à son Camp d'*Auffig*, & le Roi à son Quartier-Général de *Gros-Zedlitz*, a perdu en monde deux fois plus que n'a perdu l'Armée Impériale. On n'avoit lors de l'expédition du Courier, rien bien détaillé de l'action. On marquoit seulement qu'on ne s'est pris de part & d'autre aucunes Pièces d'artillerie, ni aucunes marques d'honneur comme Drapeaux &c. Voilà ce qui a été précipitamment envoyé en Cour, de la journée du premier Octobre.

Achevons le récit de ce que l'*Allemagne* offre encore. Comme toutes les Cours de l'*Europe* sont attentives à ce qui se passe en *Saxe* & en *Bohème*, celles de toute l'*Allemagne* qui le sont principalement, ont déjà en partie donné des réponses aux Mémoires des Ministres Saxons qui y résident, sur la situation dans laquelle le Roi de Pologne leur Maître se trouve par l'entrée de Prussiens dans ses Etats. Voici, entre autres, celle de l'Electeur Palatin, donnée à *Schwetzingen* le 24. Septembre.

« Sur le rapport fait à S. A. S. E. Palatine,
» du contenu d'un Mémoire présenté le 20. de
» ce mois par le Comte de *Riaucour*, Envoyé
» Extraordinaire du Roi de Pologne Electeur
» de *Saxe*, elle a dit, qu'il lui fût déclaré

» en réponse, qu'elle a appris avec une extrême
 » me douleur, les oppreffions faites à Sa Maj.
 » Polonoife dans fes Etats Electoraux & Héré-
 » ditaires, & que déterminée en outre, tant
 » par fon estime & fon amitié constante pour
 » Sa Maj. Polonoife, que par fon zèle patrioti-
 » que & inviolable, elle s'employera volontiers
 » & de fon mieux au maintien du système de
 » l'Empire Germanique, particulièrement à la
 » confervation de la Liberté & du repos de fes
 » Co-Etats Electoraux, Membres de l'Empire,
 » foit en général, foit en particulier. Que
 » S. A. S. E. ayant coutume de fe concerter
 » cordialement & fidèlement avec les Electeurs
 » & Princes fes Hauts-Alliés & Co-Etats,
 » dans toutes les affaires d'importance, elle
 » avoit déjà pris cette voye ordinaire dans le
 » cas préfent, qui requeroit la plus férieufe
 » attention pour les fuites: & que dès-qu'elle
 » feroit informée des fentimens des autres Mem-
 » bres, elle efperoit de pouvoir munir fon Mi-
 » niftre à la Diète de *Ratisbonne*, d'instruc-
 » tions encore plus précifes & plus fatisfaisan-
 » tes fur le cas dont il s'agiffoit &c. »

Les troupes de l'Electorat d'*Hannover* doi-
 vent s'affembler inceffamment près de *Nien-
 bourg*, & celle du Duc de *Brunswick-Wolfen-
 buttel* dans les environs de fa Capitale. On ne
 dit plus que d'autres troupes de Princes Pro-
 testans doivent s'y joindre. Il n'y a également
 rien de certain jufques-ici fur le retour en *Alle-
 magne* des *Heffois* & des *Hannovriens* qui font
 en *Angleterre*. Quant au Duché de *Cleves*, la
 crainte d'une vifite d'un Corps de troupes de
 France, y avoit fait prendre des précautions de
 tout genre; mais le Gouvernement de ce Duché

dei Princes &c. Novemb. 1756. 361

a fait dire aux habitans de la part du Roi de Prusse, qu'ils devoient se rassurer de leurs craintes & demeurer tranquilles. Dans l'intérieur des Etats de Sa Maj. Prussienne de même qu'en *Silésie*, les mesures de défense, au cas d'attaque, y sont prises à la continuë, quoique le nombre de troupes, qu'on y a laissé, soit à présent fort foible. Les mouvemens des troupes de l'Imp. de Russie y sont regardés avec crainte. A *Berlin* il n'est resté que deux Ministres d'Etat, auxquels le Marquis de Valori, Envoyé Extraordinaire de France a déclaré, par ordre du Roi son Maître, « Que, quoique Sa Maj. Très-Chrétienne, par » les sentimens qu'elle avoit conçus pour le » Roi de Prusse, eût espéré d'entretenir toujours » avec lui une parfaite amitié & bonne intelli- » gence, les conjonctures qui venoient de s'é- » lever ne permettoient pas qu'elle suivit sa » première inclination, mais la mettoient dans » la nécessité d'agir aussi efficacement que l'exi- » geoient ses engagemens avec l'Impératrice- » Reine & l'assistance que l'humanité réclamoit » d'Elle envers le Roi de Pologne, Electeur de » Saxe. »

On a reçu ordre à *Berlin*, par un Courier du Roi dépêché de son Quartier-Général de *Gross-Xedlitz*, de publier une relation préliminaire de la Bataille donnée à *Losvofitz* le premier Octobre. Cette relation attribue aux troupes Prussiennes l'avantage du combat. Nous la copions ici mot-à-mot; mais seulement pour donner une idée des mouvemens que le Roi a fait faire à cet égard à son Armée; puisqu'on sçait que le champ de Bataille est demeuré aux troupes Impériales, & que le Roi avec son Armée s'est retiré après l'action, dans les quartiers d'où il s'étoit

s'étoit avancé pour l'engager. Voici donc cette Relation Prussienne.

Rélation
des Pruf-
fiens de la
Bataille de
Lowofitz.

LE Roi partit seul le 28. Septembre de son Camp de Gros-Zedlitz. Sa Maj. joignit le 29 son Armée en Bohème dans le Camp près d'Auffig. Elle prit d'abord le parti d'aller en avant, & fit une Avant-garde de 8 Bataillons & de 10 Escadrons de Dragons, avec 8 de Hussars. Elle marcha à la tête de ce Corps jusqu'à Turnitz, & donna ordre à son Armée de la suivre sur 2 Colonnes, dont l'une marcheroit par Brascepol, & l'autre par le chemin que l'avant-garde auroit tenu. De Turnitz, le Roi se porta sur Welmina, où il arriva le soir, une heure avant le coucher du Soleil. Il y vit l'Armée Autrichienne, la droite appuyée sur Lowofitz, & la gauche vers l'Eger. Le Roi occupa le même soir, avec 6 Bataillons, une Tronée & des hauteurs qui dominent Lowofitz. L'Armée arriva pendant la nuit à Welminia, où S. Maj. forma les Bataillons les uns derrière les autres, ainsi que les Escadrons. Le premier Octobre à la pointe du jour, Elle prit avec elle ses principaux Officiers, & leur marqua le terrain d'un débouché où Elle vouloit se poster avec son Armée, savoir, l'Infanterie en première Ligne, occupant deux hautes montagnes & un fond entre deux, quelques Bataillons en seconde Ligne, & toute la Cavalerie formant la troisième. Elle fit, en même-tems, la disposition nécessaire pour bien appuyer les aîles de ces hauteurs. La gauche en se formant, eut un engagement avec les Pandoures & des Grenadiers ennemis postés dans un enclos de Vigne fermés par des murailles. L'on s'avança en très-bon ordre jusqu'à l'endroit où les mon-
tagnes

sagnes versoient vers l'ennemi. Malgré un brouillard épais qui s'étoit élevé, on aperçut la Ville de Lowositz garnie par un gros Corps d'Infanterie, avec une Batterie de 12 pièces de canon en avant, & la Cavalerie en Echiquier formant une Ligne entre Lowositz & Sauchitz. On distingua aussi une espèce d'Arrière-Garde des ennemis, postée de ce côté-là pour y être attaquée, & pour se replier sur les derrières. Le Roi envoya reconnoître, & les rapports se trouverent conformes à ce qu'on avoit remarqué. Le Roi ayant trouvé les Bataillons postés dans la Trouée suivant l'ordre qu'ils en avoient eu, fit sa disposition pour chasser la Cavalerie Autrichienne qu'il avoit devant lui. Il fit déboucher la sienne, qui attaqua celle de l'ennemi, dont le feu, du canon obligea la nôtre de venir se reformer sous le feu de notre Infanterie. Cette Cavalerie étant retournée une seconde fois à la charge, quoiqu'exposée au feu de 60 canons qui tiroient dans ses flancs, elle ne laissa pas de battre le Corps de Cavalerie Autrichienne qu'elle avoit devant elle. Après cette charge, le Roi la replaça sur la montagne, derrière son Infanterie, où il la rangea. L'ennemi, dont le canon ne cessoit point de tirer, fit tous les efforts possibles pour tourner la gauche de notre Infanterie. Le Roi, pour le soutenir, fit faire un tour à gauche aux Bataillons de la première Ligne, & remplir les intervalles par ceux de la seconde Ligne. Il fit de sa Cavalerie une seconde Ligne qui soutenoit son Infanterie. Toute la gauche de l'Infanterie marchant en même-tems par échelons, fit un quart de conversion, & malgré le canon de l'ennemi & la prodigieuse Infanterie qu'elle avoit en flanc, elle emporta Lowositz, & mit l'Armée ennemie en déroute. Notre Ca-

valerie & l'Infanterie ont fait des prodiges de valeur, mais sur-tout l'Infanterie, en forçant des enclos de vignes & des maisons maçonnées, & soutenues depuis 7 heures du matin jusqu'à trois de l'après-midi, un feu continuel de canon & de mousqueterie, qui fut très-vif à l'attaque de Lowofitz, & qui dura jusqu'à ce que l'ennemi fut dissipé. Le Prince de Brunswich-Bevern a fait des merveilles dans cette action, dont il paroitra une Relation plus circonstanciée. Les Généraux-Majors de Luderitz & d'Oertzen y ont été tués, de même que Mr. de Holtzen-dorff, Colonel des Gendarmes.

Voilà ce que la Cour de Berlin à jugé à propos de faire d'abord publier dans la Capitale de ses Etats, avec ordre d'y chanter un *Te Deum* solennel, qui y a eu lieu, de même qu'à *Dresde* & à *Leypsich*, où des postillons en nombre vinrent de l'Armée Prus. sonnans du Cornet pour y annoncer la prétendue victoire remportée sur les Autrichiens, avoüans néanmoins, que la perte pouvoit être égale de part & d'autre, & que l'Armée, ainsi que le Roi avoit repris ses anciens quartiers, immédiatement après l'action.

Dans ces tems d'une crise générale, il paroît que les négociations vont reprendre vigueur dans l'Empire. Le Comte de Pergen, Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales auprès des Cercles, est allé de *Francfort* faire un tour à *Wirtzbouurg*; d'autres Ministres auprès des mêmes Cercles font également des voyages qui font présumer ce qu'on avance.

On nous a envoyé le détail de la Consécration que fit le 3. Octobre l'Electeur de Cologne, d'une nouvelle Eglise des Pères Capucins à *Bonn*, bâtie par la munificence de ce Prince, à la place de celle qui y fut réduite en cendres il y a deux

des Princes Ec. Novemb. 1756. 365
ans. Cette longue cérémonie a été des plus
pompeuses, & méritoit une place dans ce
Journal, si les grandes matières qui l'occupent
ne nous obligeoient à la simple annonce que
nous en faisons. Le récit s'en trouve en plusieurs
nouvelles publiques. Passons à un autre article.

ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considéra-
ble dans le NORD depuis le mois dernier.*

RUSSIE. Sur l'avis des premiers mouve-
mens du Roi de Prusse, & avant qu'on eût
pû être informé à *Petersbourg* de l'entrée de ses
troupes en *Saxe*, l'Impératrice donna une Dé-
claration par laquelle ses Ministres dans les
Cours étrangères avoient ordre d'y faire con-
noître « *Que comme les préparatifs qu'elle avoit
ordonné que l'on fit au printems dernier n'a-
voient eu pour but que de se mettre en état de
pouvoir remplir ses engagements avec ses Alliés,
dans le cas où quelqu'un d'entre-eux seroit af-
failli, les préparatifs de terre & de mer avoient
été suspendus aussi-tôt qu'on avoit pû se flatter,
que ce cas n'existeroit pas de quelque-tems, afin
que tout l'Univers pût être convaincu, que Sa
Maj. Imp. Cz. étoit aussi disposée à défendre ses
Hauts Alliés, lorsqu'ils étoient menacés d'attaque,
qu'Elle étoit éloignée de mettre l'Europe en al-
larne sans une nécessité extrême.*

*Que loin de reconnoître les sentimens de l'Im-
pératrice à cet égard, le Roi de Prusse, quoique
demeuré tranquille pendant les préparatifs de la
Russie, & même quelque-tems après qu'on les
eut cessés, avoit commencé à faire tout-d'un-
coup de si puissans armemens, qu'ils avoient
donné lieu d'appréhender que le feu d'une guerre
n'éclatât incessamment.*

Que cependant, pour ne pas multiplier les craintes, & ne pas fournir au Roi de Prusse un prétexte apparent de troubler la tranquillité publique, la Russie s'étoit abstenue de faire aucun nouveau mouvement, dans l'espérance que le Roi de Prusse, imitant cet exemple, ne voudroit pas être auteur de la renaissance des troubles; mais que ce Prince ayant continué à armer de toutes ses forces, sans le moindre relâche, & sans en alléguer d'autre raison que l'idée qu'il s'étoit formée d'avoir une attaque à craindre, il avoit par-là même suffisamment donné à connoître, qu'il ne cherchoit qu'un prétexte pour troubler le repos de l'Europe.

Qu'il est constant en effet, que lorsque le Roi de Prusse a pressé ses armemens avec le plus d'ardeur, ceux de la Russie avoient cessé depuis long-tems, & que ceux de l'Impératrice-Reine n'ont commencé que quand les mouvemens successifs des Prussiens & l'augmentation de leurs forces ont donné lieu de craindre pour la Bohême & pour la Moravie, d'autant plus qu'on n'ignoroit pas le mécontentement que le Roi de Prusse avoit conçu de la conclusion du Traité de Versailles, quoique ce Prince en concluant celui qu'il a fait avec l'Angleterre, n'eût guères paru se mettre en peine de ce qu'on pourroit en penser à la Cour de Vienne.

Qu'il est donc clair, comme il le paroît à Sa Maj. Imp. Cz., que le Roi de Prusse doit être considéré comme le premier auteur des troubles qui vont éclore, quoiqu'il ait affecté de publier, qu'il n'avoit pris toutes ces mesures que pour se défendre contre ses ennemis, lesquels n'ont existé que dans la supposition qu'il en a faite: Que c'est néanmoins sur cette supposition qu'il s'est cru en droit

des Princes &c. Novemb. 1756. 367

droit de faire demander à l'Impératrice-Reine, une explication, de même que sur les préparatifs de cette Princesse, en y ajoutant d'une manière peu décente, que si cette réponse n'étoit pas à son gré, il protestoit devant Dieu qu'il ne seroit pas responsable des suites qui en résulteroient.

Qu'attendu toutes ces circonstances, l'Impératrice ne peut cacher plus long-tems les véritables sentimens dont elle est remplie à cet égard, ni se retenir de déclarer, que comme elle ne sauroit regarder d'un œil indifférent toute invasion qui seroit faite dans les Etats de ses Alliés, particulièrement de l'Impératrice-Reine de Hongrie & de l'Electorat de Saxe, elle fournira un prompt & puissant secours à la Partie injustement attaquée, & qu'elle ne se croira nullement responsable des suites que la conduite présente & menaçante de ce Prince entraînera après elle, &c.

Il résulte de cette Déclaration, datée du 4. Septembre, que les idées qu'on s'est formées à Vienne, de même qu'à Dresde, de l'objet des mouvemens des troupes Prussiennes, ont dû avoir été communiquées, il y a déjà du tems, à la Cour Impériale de Russie. Quoiqu'il en soit, cent vingt mille hommes des troupes de cet Empire se rassembleront dans les Provinces conquises & sur les frontières de Courlande, pour marcher selon les ordres qu'ils recevront touchant leur destination. En même-tems l'Impératrice a ordonné qu'on équipât la Flotte des Vaisseaux de guerre & des Galères, & qu'on apportât toute la diligence possible à hâter l'Équipement de ces derniers & des Bâtimens de charge, pour servir au transport des troupes que l'on jugera à propos d'y embarquer.

On publie à ce sujet, que vingt-cinq à trente-

mille hommes iront débarquer à *Travemünde* à cinq lieues de *Lubeck*, pendant que l'Armée de terre dirigera sa marche par la *Courlande* pour s'avancer dans la *Prusse*. Les Résidens Russiens dans les Cours du Nord & autres, de même que dans les Villes Anseatiques ont eu ordre d'y annoncer cette prochaine marche, qui, comme on l'apprend, précipite actuellement la marche en *Prusse* de quelques Corps d'Infanterie & de Cavalerie qui y défilent de la *Poméranie*, ensuite d'un ordre que le Roi de Prusse a envoyé dans cette Province, dont une bonne partie lui appartient. C'est ainsi, que pour contenir le Roi de Prusse, l'Impératrice a jugé nécessaire, & se croit obligée de fournir à son auguste Alliée l'Impératrice des Romains, le puissant secours qu'elle fait mettre en mouvement.

SUEDE. Ce Royaume est dans sa première situation de tranquillité depuis les exécutions faites des coupables qui vouloient y introduire un changement dans le Gouvernement. Il ne prend aucune part aux troubles dont l'*Allemagne* est menacée, ni à la guerre présente de la *France* avec l'*Angleterre*. Le *Danemarck* est dans les mêmes sentimens. Cette Couronne est convenüe, conjointement avec celle de *Suede*, de faire déclarer en commun aux Cours de France & d'Angleterre « Que Leurs Maj. Suédoise &
 » Danoise ont résolu, à l'occasion des trou-
 » bles présens, d'observer la plus exacte neu-
 » tralité, & de ne point permettre à leurs Su-
 » jets de l'enfreindre de quelque manière que
 » ce puisse être: Que comme elles ont sérieux-
 » sement à cœur l'observation de la neutralité,
 » elles jugent qu'il est de leur devoir de soute-
 » nir, dans tout le reste, le Commerce de leurs
 » Sujets,

» Sujets, ainsi que les intérêts de leurs Royau-
» mes, & de ne point souffrir qu'à l'occasion
» de la guerre présente, à laquelle elles ne veu-
» lent prendre aucune part, il leur soit apporté
» quelque empêchement: Que pour jouir plus
» sûrement des fruits d'un projet aussi salutaire,
» elles ont trouvé à propos de faire entre-elles
» une Convention: Qu'elles se promettent de
» l'amitié de ces mêmes Puissances & de leur
» juste façon de penser, qu'elles approuveront
» la droiture de cette Convention, donneront
» ordre à leurs Vaisseaux de guerre, de même
» qu'à ceux que leurs Sujets armeront en cour-
» se, de n'inquiéter en aucune manière les Bâ-
» timens Marchands Suédois & Danois: & que
» comme les deux Monarques se sont mutuel-
» lement engagés de veiller à leur défense com-
» mune, on ne les mettra point dans la néces-
» sité d'user du droit de représailles, & de se
» dédommager du tort qu'on pourroit faire à
» leurs Sujets. »

Cette Convention est en dix articles, dont le contenu principal est renfermé dans le précis que nous venons d'en donner. Elle fut déjà conclue le 12. Juillet de cette année, & signée ce jour-là à *Stokholm*.

La clôture de la Diette remarquable pour cette année du Royaume de Suède n'étoit pas encore faite dans les premiers jours du mois d'Octobre.

POLOGNE. C'est après l'arrivée d'un Courier envoyé par le Roi de son Camp près de *Pirna* en *Saxe*, avec des dépêches adressées aux Grands du Royaume, que Mr. de *Malachowski*, Grand Chancelier, est parti pour se rendre auprès de Sa Maj. Par ces dépêches elle
les

les informoit de la situation dans laquelle se trouvoient ses Etats Electoraux, & de la nécessité où elle se voyoit de différer son voyage en *Pologne*, jusqu'à ce que la suite des événemens eut décidé du parti qu'elle devoit prendre dans une situation où il lui avoit été impossible de prévoir ni de prévenir l'entrée d'une Armée Prussienne sur son territoire.

Comme nous avons fait mention dans nos précédens Journaux du différend, ou plutôt du grand Procès entre le Comte de Branicki, Grand Général de l'Armée de la Couronne, & le Prince Lubomirski, Podstoli, ou Grand Echançon de la Couronne, il nous reste à en marquer, que le Tribunal de la Couronne siégeant à *Dublin*, a rendu au mois de Septembre dernier, un nouvel Arrêt qui condamne le Prince Lubomirski à être détenu pendant trois mois dans le fond de la Tour de la même Ville, & à payer en outre une amende considérable : Condamnation, qui porte avec foi une preuve d'invalidité contre tout ce qui a été annoncé concernant les prétendues recherches mentionnées dans une Lettre écrite de *Rowno*. Comme le Prince Lubomirski a cru que l'accommodement conclu à *Dubno* ne lui étoit point avantageux, il a voulu entamer de nouvelles procédures, & s'est mis par là dans le cas d'être privé du bénéfice des voyes amiables, & de forcer sa Partie à l'abandonner au cours ordinaire de la Justice.

En finissant cet article, nous apprenons que les troupes Russiennes font la plus grande diligence pour leur marche prochaine en *Allemagne*.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. **L**Es affaires de Saxe & de Bohême absorbent toute l'attention du public, qui y prend un intérêt conforme aux sentimens dont il est décidé pour l'Impératrice-Reine, & pour le Roi Electeur Père de Madame la Dauphine, que sa sensibilité rend incapable de s'occuper presque d'autre chose que de l'état de Leurs Majestés Polonoises. C'est aussi l'occupation de la Cour & du Ministère. Il s'est tenu plusieurs Conseils à *Versailles* sur ces affaires. On y a considéré d'abord que les mouvemens qui venoient de s'élever dans l'Empire, étoient la suite d'un projet formé par l'*Angleterre* pour distraire le Roi de son attention à la Marine, & pour l'obliger, par la nécessité qu'exigeroient d'autres soins, à rappeler ses troupes des quartiers qu'elles occupent dans les Provinces Maritimes. Sa Majesté, par une Lettre circulaire adressée à ses Ministres dans les Cours de l'Europe, les a instruits de ses sentimens, qu'elle leur a permis de faire connoître aux Cours près desquelles ils résident, afin qu'elles ne puissent avoir aucun doute sur la résolution où est Sa Majesté d'assister de tout son pouvoir l'Impératrice-Reine, de procurer du secours au Roi de Pologne, & de s'employer efficacement pour empêcher que l'auguste Impératrice, Epouse du Chef de l'Empire, & les autres Membres du Corps Germanique, qui n'ont point adopté de parti, ne soient entraînés dans les *Convenances Prussiennes*, qui rallument le feu de la guerre en *Allemagne*.

Résolution
sur les af-
faires en
*Allema-
gne.*

Le

Le Comte de Stahremberg, présentement revêtu du caractère d'Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales auprès du Roi, a dépêché un Courier à *Vienne*, pour donner avis à l'Impératrice, qu'indépendamment du secours de vingt-quatre mille hommes, stipulé par le Traité de *Versailles*, Sa Maj. étendrait les preuves de son assistance aussi loin que les circonstances le requéreroient, & qu'elle augmenteroit ce secours au double & au triple, s'il étoit nécessaire.

Le Comte de Fitzdhum, Ministre du Roi de Pologne Electeur de Saxe, a aussi renvoyé un Courier qu'il avoit reçu, & qui est parti accompagné d'un autre pour le Comte de Broglio, avec les plus fortes assurances à Sa Majesté Polonoise, des moyens qui seront mis en œuvre pour le tirer des embarras où elle se trouve, & pour dégager son Electorat des troupes qui l'ont assailli.

Mr. de Bechteïeff, chargé des affaires de l'Impératrice de Russie, a également dépêché un Courier à *Petersbourg*, pour mander à S. M. Imp. Czarienne les dispositions du Roi, & lui faire part de l'espérance où l'on est à la Cour, qu'elle voudra bien y concourir par des mesures qui y soient conformes, & tendent à rétablir la paix & l'égalité dans l'Empire.

Dans cette conjoncture de dispositions de la Cour à se prêter au secours du Roi opprimé, & à fournir celui qu'elle doit à l'Impératrice-Reine & au de-delà, le Baron de Kniphausen, Ministre de Prusse, qui reçoit à la continuë de fréquens Express du Roi son Maître, s'efforce de justifier les démarches de ce Prince. Il les appuie sur le refus de la déclaration positive

qu'il demandoit à la Cour de *Vienne*, & qui,

dit-

» dit-il, si elle lui eût été accordée, il auroit
» fait rentrer les choses dans des termes de con-
» ciliation. » Ce refus & les conséquences qui
en résultent sont les deux motifs principaux que
le Ministre Prussien est chargé de faire envisager
dans cette affaire : Motifs d'ailleurs des plus foibles.
Mais les nouvelles liaisons de la Cour de
Londres avec celle de *Berlin* ayant eu de l'in-
fluence dans ce qui vient de se passer, on re-
garde l'affaire en question sous des points de
vûë fort étendus. Mr. de Kniphausen voulant
ensuite faire entendre ce que pense son Princi-
pal envers le Roi, a déclaré « Que le Roi de
» Prusse rendant justice aux intentions du Roi,
» sur la pureté desquelles il n'a jamais eu aucun
» doute, il a été très-éloigné de prêter à Sa
» Maj. Très-Chrétienne aucunes vûës à son
» préjudice, dans l'objet de l'Alliance qu'Elle a
» conclûë avec la Cour de *Vienne* : Que sa fa-
» çon de penser à cet égard est constamment la
» même, & aussi invariable dans ses principes,
» qu'est sincère & réelle la disposition où il est
» de s'assurer la conservation de l'amitié de Sa
» Maj. par tous les moyens qui peuvent entre-
» tenir la bonne intelligence mutuelle. »

Le même Ministre Prussien se porte, après
cette Déclaration, à faire sentir tout le contraire
de la Cour de *Vienne*. Il dit « que les inten-
» tions de cette Cour Impériale, dans le but de
» son alliance avec celle de *Versailles*, loin d'a-
» voir été pures, n'ont tendu qu'à se ménager
» l'occasion de surprendre le Roi de Prusse par
» une attaque inopinée, & de fondre sur lui au
» moment qu'il s'y attendroit le moins : Que
» c'est donc la même Cour qui a provoqué Sa
» Maj. Prussienne aux mesures qu'elle vient de
» pren-

prendre, & qui l'a mise dans la nécessité de prévenir, par la marche de son Armée, l'invasion à laquelle ses Etats auroient été exposés, si elle ne se fût mise dans la situation de repousser les premiers coups qu'on se dispoit à lui porter &c. Toutes raisons frappées sur-le-moulé de la *Convenance*, & qui ne persuaderont jamais. Aussi, veut-on assurer, qu'étant regardées comme un fantôme, le Roi de Prusse voudroit à présent se remettre aux bons offices du Roi.

II. La marche du Corps de troupes destiné pour le secours de l'Impératrice-Reine paroît être dirigée, jusques au 10. d'Octobre, vers le *Rhin*, pour passer ce Fleuve à *Strasbourg*, traverser la *Souabe*, & aller s'embarquer sur le *Danube*. Les troupes se sont en effet rassemblées dans l'*Alsace*, & y attendent leur ordre. Mais quelque déterminé que soit le Roi à faire marcher ce Corps, on craint que la saison avancée & les inconvéniens d'une marche en hiver n'obligent de retarder l'exécution de cet arrangement. La chose dépendra toutefois du bon plaisir de l'Impératrice-Reine. Le Comte d'Étrées est parti le 11. pour *Vienne*, afin de s'y concerter sur le plan que l'on suivra à cet égard. Le Roi a revêtu ce Seigneur de la qualité de son Ambassadeur Extraordinaire.

III. L'Escadre du Roi aux ordres du Marquis de la Galissonnière étoit encore à *Toulon* dans les premiers jours d'Octobre, & ses mouvemens se bornoient à passer d'un bord de la grande rade à l'autre, & à tenir par cette manœuvre continuelle, les équipages en haleine. Quoique cette Escadre soit inférieure en nombre de Vaisseau à celle des Anglois dans la *Méditerranée* que

que commande le Chevalier Edouard Hawke, elle attendoit néanmoins de jour en jour l'ordre de mettre à la voile pour éloigner celle-ci de la croisière qu'elle a établie depuis *Mahon* jusqu'à la hauteur du Port de *Toulon*. Mais à présent il y a apparence qu'on préférera d'attendre que la saison l'éloigne de ces Mers, en conservant l'Escadre du Roi, qui pourra être, au printemps prochain, en état de paroître supérieure à celle des Anglois. Le peu de provisions qu'on sçait que ceux-ci ont sur la leur, joint au grand nombre de leurs malades, les a obligés de mettre à terre sur la côte d'*Espagne* près de *Barcelonne*, les équipages de deux petits Navires Marchands François qu'ils avoient pris sur la fin de Septembre sur la côte d'*Antiibes*. Le Marquis de la Galiffonniere étoit en ce tems-là très-dangereusement malade. Il va mieux à présent. Le Roi lui a accordé la permission de venir en *France*, pour tâcher de s'y rétablir. Il est en route.

On compte depuis le mois passé, dix Bâtimens Anglois pris par les François dans la *Méditerranée*, dont un de 14 canons & de 75 hommes. On en compte trente-sept dans l'*Océan*. Les noms de ces Bâtimens, de leur Commandans, qui sont la plûpart des Armateurs, leurs Charges, où ces captures se sont faites, où elles ont été conduites; tout cela est marqué au juste. Tandis que ces prises Angloises augmentent journellement, celles que font les Armateurs Britanniques sur les François diminuent extrêmement dans les deux Mers. De ce qu'en publient les Anglois mêmes, ils ne les font monter, depuis le même-tems, qu'à neuf, encore celles-ci de peu de valeur.

Mr.

Mr. de Beauffier qui étoit en *Amérique*, & dont nous avons dit quelque chose le mois passé *, ayant dirigé la navigation de manière à éviter l'Escadre Angloise de l'Amiral Boscawen, qui croise dans l'Océan, il arriva au *Port-Louis* en *Bretagne*, le 6. Septembre, avec les Vaisseaux le *Héros* qu'il commande, l'*Illustre* monté par Mr. de Montalais, & la Frégate la *Sirene* par Mr. de Breugnon. Il étoit parti de *Louisbourg* le 13. Août. Il avoit alors avec lui la Frégate de *Licorne*, laquelle s'étant séparée dans une Brume, est arrivée à *Brest* quelques jours avant ces trois Bâtimens. Pendant leur traversée Mr. de Beauffier a fait huit prises dont trois chargées de sucre & d'autres denrées des Isles de l'*Amérique*. Il a amené 400 prisonniers, dans le nombre desquels sont trois Officiers & 161 soldats Allemands, qui étoient destinés pour le Régiment Royal, Américain, & qui avoient été levés en *Allemagne* par le Capitaine Prévôt.

Par ce retour on a appris que Mr. de Villers, Capitaine dans les troupes du *Canada*, commandant un Détachement composé de Soldats, de Canadiens, & de Sauvages, avoit attaqué sur la rivière de *Choueguen*, un Convoi considérable de Batteaux Anglois, sur lesquels il avoit tué quatre à cinq cens hommes, & fait environ 80 prisonniers, & qu'il avoit pris aussi tous ces Batteaux, que les Anglois avoient abandonnés pour se sauver à terre.

Peu de tems après cette nouvelle on a eu celle que les troupes du Roi se sont enfin emparées du Fort d'*Oswego* dans l'*Amérique* le 14. Août dernier. Conquête d'autant plus importante que
cette

* Voyez la page 253.

cette Place, située sur le Lac Ontario, ouvre les passages aux François, & que la Nouvelle-Yorck y faisoit un très-grand commerce qui est rompu pour les Anglois. Ceux-ci y avoient construit plusieurs Batteaux & Chaloupes armés en guerre, qui vraisemblablement auront été pris. D'ailleurs, l'on y avoit assemblé beaucoup d'artillerie & des munitions de toute espèce. Les Régimens Anglois de Shirley & Pepperell, & quelques Compagnies indépendantes faisoient la garnison de ce Fort. On les dit prisonniers de guerre: & de plus, que les opérations en Amérique se continuent contre les Anglois avec tout succès, à l'aide des Sauvages qui y demeurent constamment attachés aux François.

IV, Les troupes destinées pour l'Isle de Corse, en vertu du Traité avec la République de Gènes, n'étoient point encore parties d'Antibes le 27. Septembre, à cause que la Flotte Angloise de l'Amiral Hawke avoit reparu pour lors dans ces parages. Ainsi, au lieu de Frégates dont on vouloit se servir pour escorter ces troupes, on compte que des Vaisseaux de guerre y seront employés. Cinquante-cinq Bâtimens qui sont tous préparés, doivent transporter ces troupes, au nombre de six Bataillons, dont deux de Montmorin, deux des Flandres, & deux de Boccars, Suisse. Il y a avec ces six Bataillons 50 Canonniers, ou Bombardiers, & deux Maîtres Ouvriers d'État. On destine ces troupes à garder les Côtes du Nord & de l'Ouest de l'Isle de Corse, où sont les Places d' Ajaccio, de Calvi, & de San-Fiorenzo, avec leurs Citadelles, Forts & dépendances. Les Côtes du Sud & de l'Est sont réservées aux Gardes-Côtes du Pays, dont les détachemens seront répartis à la Bastie, à Porto-Vecchio, à San-Bonifacio & dans leurs

dépendances. Le Quartier-Général des François fera à *Calvi*, où il y aura les deux Bataillons de Montmorin, le second de Flandres & le premier de Boccars. Le premier de Flandres & le second de Boccars auront leurs quartiers à *Ajaccio*; & un détachement de 400 hommes tirés des quatre Bataillons de *Calvi*, avec les Canonniers & les Bombardiers, seront dispersés dans le reste de cette partie de l'Isle où il y a des Tours & des Batteries. Les Genoïs laissent à *Calvi*, à *Ajaccio* & à *San-Fiorenzo*, toute l'artillerie & les munitions qui s'y trouvent actuellement, desquelles il sera fait un inventaire par des Commissaires nommés de part & d'autre, pour le tout être restitué dans son tems. Les principaux Officiers de ce Corps sont, le Marquis de Castries, Maréchal de Camp, Commandant en chef, qui s'établira à *Calvi*; le Marquis de Segur, aussi Maréchal de Camp, qui aura son quartier à *Ajaccio*; & le Comte de Balby, Brigadier, qui aura le sien à *San-Fiorenzo*. Le Comte d'Auteuil, Brigadier, avec le reste de l'Etat-Major, restera au Quartier-Général.

Telle est la disposition faite pour ce Corps de troupes Françoises, dont on est convenu avec la République de *Genes*, & qui a été jugée des plus nécessaire pour les circonstances de la guerre maritime que la France a à soutenir contre les Anglois.

V. Quelqu'occupé qu'on soit des événemens de cette guerre & de celle que le Roi de Prusse vient d'allumer dans l'*Allemagne*, une démarche d'éclat de l'Archevêque de *Paris* a été le sujet d'une diversion très-subite, par le bruit général qu'elle a fait. Le Dimanche 19. Septembre, ce Prélat, après avoir célébré la grande

Messe

Affaires
Ecclesiastiques.

des Princes &c. Novemb. 1756. 379

Messe dans l'Eglise Paroissiale de *Conflans*, lieu de son exil, monta en Chaire & publia une Instruction Pastorale roulant sur l'autorité de l'Eglise, l'enseignement de la Foi, l'administration des Sacrements, & la soumission dûe à la Constitution *Unigenitus*; portant défense en même-tems de lire ou retenir la plûpart des Arrêts rendus par le Parlement de *Paris* depuis l'an 1752 jusqu'à présent; excommuniant par le seul fait tous ceux & celles qui demanderont les Sacrements par l'autorité des Juges Séculars; ceux qui y contribueront; les Magistrats qui l'ordonneront, & les Officiers Subalternes qui y prêteront leur Ministère. L'Archevêque a envoyé au Roi cette Instruction, digne de lui, digne d'un Prélat dépouillé de tout respect humain, & qui connoit invariablement son véritable devoir. Le 24 elle fut dénoncée à la Chambre des Vacations du Parlement, qui en remit la délibération au lendemain de la St. Martin, mais cette Chambre, voici ces termes, *par provision & attendu la publicité, l'importance du fait & les dangers qui pourroient résulter de l'impression de cette Instruction Pastorale, ou de l'envoi qui pourroit en être fait de la part de l'Archevêque de Paris, & pour en prévenir les suites, fait défenses à tous Curés du Diocèse, Vicaires & autres de publier aucunes Instructions Pastorales, Mandemens ou Ordonnances, qui contiendroient aucunes entreprises sur l'autorité du Roi dans ses Cours & aucune chose contraire à la Déclaration du 2. Septembre 1754. Arrêts & Réglemens de la Cour rendus en conséquence &c.* Le Public est ainsi dans l'attente des suites que cette affaire aura près du Parlement. Le Roi a fait redemander, à cette Compagnie un peu avant les va-

B b cances,

cances, la Déclaration qu'il lui avoit fait remettre en date du 20. Janvier dernier, portant règlement pour la perception du droit établi sur les Cartes à jouer.

VI. Le Roi de Pologne, Père de la Reine, partit le 29. Septembre du Château de *Trianon* pour retourner à *Luneville*. Le Roi de Pologne, Père de la Dauphine, vient d'informer cette Princesse par un Exprès du changement de sa situation, savoir, que le 13. Octobre, il a levé son Camp & passé l'*Elbe*. On croit qu'il aura pu s'unir avec un Corps de troupes détachées de l'Armée de l'Impératrice-Reine qui est au commandement du Général Broune; ce qu'on saura au premier jour; car ne voulant rien avancer ici au hazard sur ce changement de situation de S. M. Pol., nous différons jusqu'au mois prochain pour en rapporter les circonstances. On avoit reçu avant cette nouvelle, celle de la Bataille de *Lovositz*, & celle d'une suite d'opérations du Maréchal de Broune & du Prince de Piccolomini; ce qui préparoit à l'espérance d'apprendre bientôt le dégagement des Saxons. Le Comte de Stahrenberg, Ambassadeur de Leur Maj. Imp. ayant reçu le 13. par un Courier extraordinaire, une relation authentique de cette Bataille, il en a fait part au Roi. Son contenu est « Que quoique la canonnade des Prussiens
 » ait été telle, que chacun convenoit n'en
 » avoir jamais entendu de pareille, les troupes
 » Autrichiennes avoient fait des prodiges de
 » valeur, en soutenant, avec la plus grande
 » fermeté, la violence extrême de ce feu d'artil-
 » lerie, & en repoussant, à diverses fois,
 » les attaques de l'ennemi: Que leur Cavalerie
 » avoit chassé, à deux reprises, celle des Prus-
 » siens, qui avoit été obligée de se retirer det-

« s'ière leur Infanterie: Que les Autrichiens
« n'avoient perdu ni canons ni drapeaux, &
« que l'on soupçonnoit seulement qu'il man-
« quoit un Etendart du Régiment de Cordoua,
« Cavalerie, qui, de tous ceux dont l'Armée
« étoit composée, est celui qui a le plus souf-
« fert: & que comme cette action ne chan-
« geoit rien au système des affaires & des opé-
« rations, le Général Broune alloit poursuivre
« les siennes, pour donner le secours nécessai-
« res au Roi de Pologne. Electeur de Saxe, &
« tâcher de pénétrer dans le Pays de l'ennemi. »

Le Roi a témoigné au Comte de Stharen-
berg « Qu'il apprenoit avec plaisir, que les
« choses étoient dans une situation plus favo-
« rable que des avis différens ne l'avoient d'a-
« bord annoncé: & que prenant une part sincère
« à tout ce qui intéressoit l'Impératrice-Reine,
« il verroit toujours avec satisfaction cette
« Princesse surmonter les obstacles qu'on vou-
« droit lui susciter. » Sa Maj. a assuré de nou-
veau ce Ministre, en cette occasion, que le se-
« cours demandé par l'Impératrice étant prêt, Sa
« Maj. Imp. pouvoit en disposer de telle manière
« qu'elle jugeroit à propos; & que s'il ne suffisoit
« pas elle l'augmenteroit du double.

Le Prince de Soubise est nommé pour com-
mander en Chef cette Armée auxiliaire, dont le
rendez-vous est à *Strasbourg*, & dont les Colo-
nels & autres Officiers ont eu ordre de s'y trou-
ver le 19. Octobre. Les Généraux qui y servi-
ront sont aussi tous nommés.

VII. Le 23. Septembre, le Prince Constantin
de Rohan, premier Aumônier du Roi, fut unani-
mement élu Evêque de *Strasbourg*, par les
Chanoines de la Cathédrale de la même Ville;

qui avoient eu la permission du Roi de s'assembler pour procéder à cette élection.

VIII. On vient de former en *Saintonge*, pour la garde des côtes de cette Province, un Corps de quatre Escadrons de Dragons, qui seront à la solde du Roi, tous les ans, pendant le tems que durera la campagne. Sa Maj. a donné le commandement de cette troupe, auquel est attaché le grade de Mestre de Camp de Dragons, au Marquis de Culant-Ciré, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal de Pologne.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE & en ITALIE depuis le mois dernier.

ESPAGNE. I. L'équipement de deux nouvelles Escadres du Roi est toujours résolu. On compte de les voir en mer au commencement du Printems prochain, que la face des affaires générales aura peut-être fait prendre au Roi le parti d'accéder au Traité de *Versailles*, ou que les circonstances de ces affaires le détermineront encore plus précisément à garder la neutralité qu'il observe. Mais sous le danger auquel les Navires François sont exposés d'être pris par les Anglois, & sous les inconvéniens que la navigation des Bâtimens neutres court risque d'essuyer, les Sujets de cette Monarchie se sont résolus à équiper eux-mêmes beaucoup de Bâtimens, destinés à fréquenter les Ports de ces Puissances, à y porter des marchandises du crû de ce Royaume, & à en rapporter d'autres qui soient de leur convenance. Le Roi appuye cette résolution. Il la voit avec plaisir. Il s'en promet
les

les avantages les plus réels pour le soutien de sa Marine & l'augmentation de ses forces navales, quoique déjà portée à un point de grandeur, où on ne l'a guères vûe dans aucun des tems précédens. Aussi, Sa Maj. a-t-elle chargé le Chevalier d'Abreu, son Ministre à la Cour de *Londres*, d'y réitérer, que les ordres les plus précis soient donnés aux Capitaines des Vaisseaux Anglois armés en course, afin qu'ils se comportent avec la plus grande circonspection envers les Navires Espagnols; qu'ils ne retardent en aucune manière leur navigation par des visites exigées sous le spécieux prétexte de contrebande, & qu'ils s'abstiennent en outre bien soigneusement de tout ce qui pourroit donner occasion à des sujets de plaintes légitimes, vû la résolution où est Sa Maj. de protéger de plus en plus dans son Royaume tout ce qui pourra y tendre au progrès de la navigation, ainsi qu'à l'avancement & à la liberté du Commerce.

C'est ainsi qu'on parle aujourd'hui aux Anglois. Leur Ministre, Mr. Keene, n'y répond qu'avec tous les égards possibles, & par l'assurance que le Roi son Maître se fera constamment une étude de cultiver l'amitié de Sa Maj. Catholique.

II. L'entrée des troupes Prussiennes en *Saxe*, dont le Roi a reçu la nouvelle par un Courier de *Paris*, a fait autant de bruit que d'étonnement à la Cour. Le public en a été de même affecté, par la crainte que cet événement ne rendît la guerre plus générale en Europe.

Le Comte de Rosenberg, nouveau Ministre Plénipotentiaire de Leurs Maj. Impériales, est arrivé à *Madrid*, pour remplacer dans ce poste

le Comte de Migazzi, qui partit le 27. Septem-
bre pour retourner à *Vienne*, en prenant la
route de *Bruxelles*. Le Roi a fait présent à ce
Ministre de son portrait richement garni de
brillans. Mr. de Migazzi laisse dans ce Pays une
grande idée de ses talens, de son habileté & de
ses éminentes qualités.

Le 23. pendant qu'on célébroit à la Cour, le
jour anniversaire de la naissance du Roi, S. M.
fit une promotion de cinq Grands d'Espagne de
la première classe, parmi lesquels est le Révé-
rendissime Père Clement de Palerme, Recoler,
nouvellement élu Général de son Ordre, dans
le Chapitre général, qui a été tenu en dernier lieu
à *Murcie*.

III. Par les derniers Vaisseaux arrivés de l'*A-
mérique-Méridionale* à *Cadix*, on y a reçu une
rélation confirmative de l'avantage remporté sur
les Indiens au *Paraguay*, avec les particularités
suivantes * « Il n'étoit point question, comme
» on l'a cru, d'exiger que ces peuples se sou-
» missent à la Couronne de Portugal, à cause
» du Traité en vertu duquel le territoire qu'ils
» habitoient a été cédé par l'Espagne à cette
» Couronne. On exigeoit seulement d'eux,
» qu'ils s'établissent ailleurs. On leur donnoit
» le choix du terrain qu'ils voudroient occu-
» per. Le Roi d'Espagne leur accordoit même
» vingt-huit mille piastras pour bâtir de nou-
» velles maisons. S. M. Cath. les exemptoit
» pendant le terme de trente ans du paiement
» d'un piastre par tête, qui est le tribut ordi-
» naire qu'elle leve sur ses sujets dans ces quar-
» tiers-là. Le Marquis de la Valdalirios, Con-
» seiller.

* Nous l'avons rapporté le mois passé, pag. 309.

des Princes &c. Novemb. 17, 6. 385

seiller du Conseil des Indes, Commissaire
Royal pour le reglement des limites, fut
chargé en outre de faire remettre gratuitement
à ceux qui se transplanteroiẽt de bon gré,
tous les grains dont ils auroiẽt besoin pour
leur nouvel établissement. Toutes ces avances
ont cependant été inutiles. Quatre ans de
soins n'ont pû vaincre l'obstination de ces
Indiens, qui ont résisté à tous les moyens de
conciliation que le Marquis de Valdalirios a
mis en usage. La force étant le seul qui lui
restât pour les réduire, il y a eu recours, &
les a mis hors d'état, par la défaite qu'ils ont
essuyée, de persister dans leur opiniâtreté
précédente. Aussi les a-t-on vû depuis ce
tems-là venir à résipiscence, & donner des
marques de leur repentir. On croit que ces
peuples trouveront grace auprès du Roi,
parce qu'avant la rébellion dans laquelle ils
sont tombés, Sa Maj. Cath. a eu des preuves
constantes de leur fidélité, & que pour leur
en marquer sa satisfaction, elle les avoit traités
avec des distinctions de préférence au-
dessus du reste de ses Sujets dans ces Pays-là.

On s'attend d'apprendre bientôt l'arrivée au
Paraguay du Corps qu'y conduit Mr. de Zaval-
los parti au printems dernier de *Cadix* pour s'y
rendre.

PORTUGAL. On songe tout de bon à mettre la
main à l'œuvre, pour commencer de rebâ-
Lisbonne, quoique de tems en tems l'on y res-
sente, ainsi que dans les environs, encore des
secousses de tremblement de terre. Le Roi & la
Famille Royale continuẽnt d'être dans le Palais de
bois dont nous avons parlé, & toutes choses re-
prennent leur train ordinaire. Le 31. Août l'on
fut

fut surpris d'apprendre un événement qui étoit arrivé la veille. Don Louïs d'Acunha, Secrétaire d'Etat au Département des affaires étrangères s'étoit rendu le 30 à onze heures du soir à l'Hôtel de Mr. de Mendouça, Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, & lui remit un ordre du Roi, par lequel Sa Majesté l'exiloit à 40 lieues de *Lisbonne*. Don Louïs d'Acunha mit en même-tems le scéel sur tous les papiers de Mr. de Mendouça, qui est parti le 3. à deux heures du matin, prenant la route d'*O-Porto*, où il s'est retiré. Le sujet d'une disgrâce si subite n'est pas jusqu'à présent bien connu du public. On fait néanmoins que les appointemens sont conservés à ce Ministre exilé. La Compagnie Asiatique, qui étoit son ouvrage, souffre de cette disgrâce.

I T A L I E.

MILAN. Des Dépêches contenant ce qui suit arriverent par un Courier de *Vienne* le 13. Septembre, au Duc de Modene, Commandant Général des troupes de l'Impératrice-Reine dans la *Lombardie-Autrichienne*, & au Comte de Lynden d'Aspremont, Felt-Maréchal, subordonné à ce Prince dans le même Commandement.

Le Roi de Prusse étant entré, avec une Armée nombreuse dans l'Electorat de Saxe, & se disposant à attaquer les Etats Héritaires de l'Impératrice, sans avoir voulu se contenter des déclarations que S. M. Imp. a faites, qu'Elle n'avoit formé aucuns desseins dont il eût lieu de concevoir de l'ombrage; des circonstances aussi imprévues obligeoient l'Impératrice de rassembler toutes ses forces pour repousser les entreprises de ce Prince. Sa Maj. Imp. étant en paix avec le reste
de

des Princes &c. Novemb. 1756. 387

de l'Univers, & l'Italie jouissant des avantages de la tranquillité, Elle jugeoit convenable qu'on détachât au moins un Bataillon de chacun de ses Régimens d'Infanterie en garnison ou en quartiers dans ses Provinces de la Lombardie, & que vu la nécessité pressante de recevoir promptement ce secours, Elle recommandoit que l'on apportât toute diligence possible pour le faire marcher.

Il se tint le même jour sur le contenu de ces dépêches, un grand Conseil de guerre, qui se rassembla le lendemain, & dans chacun desquels on régla le plan des dispositions pour la marche de ce Corps. On a depuis envoyé ordre aux Bataillons dont il devoit être composé, de se tenir prêts à sortir de leurs quartiers, & ils en sont sortis en effet. La première Colonne s'est d'abord mise en marche vers la *Bohème*. Le Régiment d'Est, Dragons, dont le Prince Héritaire de Modene est Colonel propriétaire, en fait partie. Ce Prince, comme on l'assure, pourra le suivre dans peu, ayant témoigné un désir extrême d'aller faire la campagne en *Bohème*. La seconde Colonne a suivie de près la première. La troisième également. On compte ce Corps à dix mille hommes.

La Cour de *Naples*, de même que les autres de *l'Italie* ne présentent rien de remarquable. On a rapporté ce qui regardoit la *Corse* quant aux Corps de troupes Françaises destiné à s'y rendre, mais dont l'embarquement à *Antibes* vient d'être différé jusqu'à la décision d'une difficulté faite par la République de *Genes*. Malgré le Traité qu'elle a conclu avec la *France* pour l'introduction des troupes de cette Couronne en *Corse*, elle lui refuse à présent les Places fortes de cette Isle que nous avons nommées, si elle n'y conserve pas un tiers de trou-

pes Genoises; ce qui paroît provenir d'une crainte de se voir exposée au ressentiment de la Cour de *Londres*.

On n'a rien à marquer de *Rome*, si ce n'est que le 18. Septembre, à la pointe du jour on fut étonné d'y voir le Palais du Duc de Monte-Dragone, Prince Napolitain, environné d'un Détachement de Soldats la baïonnete au bout du fusil; & peu après ce Prince arrêté dans ce Palais, d'où son fils âgé de dix ans fut extradé, y laissant son père avec douze soldats qui le gardoient à vûe. On ignore ce qui a occasionné cet événement. Il faut néanmoins que la cause n'en soit pas des plus grave, puisque le Prince de Monte-Dragone, depuis ses arrêts, a eu la Ville pour prison, sous une caution de trente mille écus.

Par la voye de *Malthe* on apprend que la Régence de *Tunis* n'a plus son Bey, ou Souverain, que les Algériens qui faisoient le siège de cette Ville, s'en étant rendus maîtres, le Bey n'a eu d'autre parti à prendre que celui de la fuite, & qu'il s'est réfugié à *Malthe*.

A R T I C L E VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE & dans les PAYS-BAS depuis le mois dernier.

ANGLETERRE. I. A ce qui a été mis en détail de cette Cour, dans notre dernier Journal, il n'y a rien pour celui-ci à ajouter, à la réserve d'une multitude d'Adresses concernant *Minorque* qu'on y présente à la continuë; de l'emploi des subsides qu'on y agite; des affaires d'*Amérique* qu'on y regarde comme prenant

prenant un train des plus défavantageux par la perte d'*Oswego*; de l'entretien des troupes étrangères qu'on y envisage comme très-onéreux à une Nation si fort endettée pour la guerre qu'elle a demandée, & dont elle ne remporte que le poid sensible de son commerce interrompu dans les deux Mers, par l'enlèvement continu de ses Navires marchands &c. A toutes ces réflexions viennent se joindre celles des diverfions espérées contre la France, mais dissipées par la force qu'on va employer de toutes parts contre le nouvel Allé de la Couronne, dont les *Convenances* s'accordoient si bien avec le système Britannique. Tout ceci tient le tapis du Ministère, & l'on n'en éloigne point la nécessité apparente du renvoi futur de *Angleterre* en *Allemagne* des Hessois & des Hannoveriens, pour les voir agir l'année prochaine dans la guerre portée en Empire.

Le Parlement, qui étoit prorogé au 28. Septembre, l'a été de nouveau au 18. du présent mois de Novembre, jour auquel il s'assemblera pour procéder à plusieurs affaires, qui dans la conjoncture présente sont de toute importance. L'examen de l'Amiral Byng, dont on ne dit plus rien, est aussi prorogé. Ce sera, dit-on, devant cette prochaine Assemblée qu'il sera porté.

Les Escadres du Roi n'opérant rien dans les deux mers, on compte de voir bientôt revenir, du moins en partie, celle qui est vers le *Port-Mahon*. L'Amiral Boscawen pourra demeurer, comme on le présume, avec la sienne dans l'*Océan*, & en faire toujours stationner quelques Vaisseaux à la hauteur de *Brest*, d'où celle de France ne bouge point. L'Amiral Norris est allé depuis

depuis peu le joindre avec quelques Navires. C'est, dit-on, pour en relever d'autres qui, pour être délabrés, ont besoin de revenir dans les Ports du Royaume.

Comme les Vaisseaux Anglois tiennent encore une conduite irrégulière envers ceux des Hollandois, Mr. Hop, Envoyé Extraordinaire des Erats Généraux, continuë d'en faire ses plaintes, & de réitérer la demande qu'il a déjà faite pour obtenir le relâchement des Navires de sa Nation, qui n'ont point eu sur leurs bords des marchandises de contrebande. Il fait connoître en même-tems, si ces vexations continuënt, que les Maîtres prendront des mesures efficaces pour mieux protéger la Navigation & le Commerce qui fait le soutien de leur Etat.

P A Y S - B A S.

Les deux réquisitions de l'Angleterre & de la France faites & réitérées aux Etats Généraux; l'une pour avoir les 6 mille hommes qu'elle demande; l'autre pour que L. H. P. demeurent dans leur neutralité, sont toujours le sujet des délibérations des Etats des Provinces-Unies. Cette neutralité paroît néanmoins le parti le plus sage qui sera adopté. Le Marquis de Bonnac est retourné en France, comblé d'honneur & gratifié des présens ordinaires de l'Etat. Il a pris congé de L. H. P. par le Mémoire que voici.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS.

J'Ai vu venàtre par mon Ministère auprès de Vos Hautes Puissances, cette harmonie & cette confiance entre le Roi mon Maître, & votre République, dont V. H. P. ont retiré des avantages si considérables, & dont les époques principales des tems les plus heureux de la République ont été les fruits précieux. J'ai ordonné de renouveler aujourd'hui à V. H. P., les assurances les plus sincères de la constante amitié du Roi pour la République, & du désir invariable de S. M. d'entretenir

avec

avec les Etats-Généraux, la plus parfaite intelligence & la confiance la plus entière. C'est à une confiance entière & réciproque de votre part & à cette intelligence si nécessaire entre des Etats aussi voisins, que vous devez la tranquillité dont vous jouissez.

Heureuse Neutralité! Monument de la Sagesse qui préside à vos délibérations, que des Nations jalouses cherchent vainement à détruire; puisqu'en vous remettant les Lettres du Roi, par lesquelles S. M. me permet de prendre congé de V. H. P., Elle m'ordonne de leur déclarer formellement, qu'Elle est disposée & prête à prendre, de concert avec la République, les mesures qui seront jugées les plus convenables au maintien de la Liberté & du repos de vos Etats, & les plus capables d'assurer le Commerce de vos Sujets.

La fonction par laquelle je finis mon Ambassade auprès de V. H. P. est si importante, que j'ose à peine y mêler les impressions particulières de la reconnaissance que je conserverai toute ma vie des marques de bonté qu'Elles m'ont données. Elles seront gravées aussi profondément dans mon cœur, que l'admiration que j'emporte de la sagesse de votre Gouvernement; à la prospérité duquel je ne cesserai jamais, Hauts & Puissans Seigneurs, de prendre le plus vif intérêt.

Le Comte d'Affry est au contraire venu reprendre à *La Haye* ses fonctions de Ministre Plénipotentiaire du Roi Très-Chrétien. Il fréquente souvent les Ministres. Le Baron de Reischach, Envoyé Extraordinaire de Leurs Majestés Impériales, a déclaré l'invasion Prussienne en *Saxe* & en *Bohème*, & que son auguste Souveraine se trouve à ce sujet dans la nécessité d'avoir recours, soit par elle-même, soit par l'assistance de ses Alliés, à tous les moyens qui peuvent la mettre en état de repousser cette attaque. Il est toujours question d'une forte augmentation dans les troupes de terre & dans la Marine. Toutes les Provinces paroissent sur le point d'y donner leur consentement.

BRUXELLES. Tous les Régimens qui sont dans

Les

les Provinces de la domination de l'Impératrice-Reine dans les Pays Bas, ont l'ordre précis de se tenir prêts à marcher pour aller renforcer les Armées de cette Souveraine. On a publié à leur tête une amnistie générale pour les déser-teurs qui retourneront à leurs Drapeaux dans le terme fixé par l'Ordonnance.

Le Duc d'Ahrenberg s'est rendu de *Bruxelles* à l'Armée de *Bohème*, & le Baron de Marshall de son Gouvernement de *Luxembourg* à *Vienne*, d'où il doit passer à *Oimutz*.

Toutes les relations les plus justes de la Bataille donnée le premier Octobre à *Lomofitz* en *Bohème* entre les Armées Autrichienne & Prussienne, & toutes les Lettres se rapportent à l'extrait que voici.

Le 30. Septembre, le Roi de Prusse, posté à *Auffig*, en décampa avec toutes ses forces, & l'après-midi il se porta en avant sur *Leutemeritz*, en s'approchant du Camp de l'Armée Impériale établi à *Budin*. Le Maréchal de Broune, qui commande cette Armée en ayant été averti, se prépara à un combat. Il fit passer l'*Eger* à son Armée, & s'avança au-delà de *Lomofitz*. Le Roi de Prusse avoit profité de la nuit pour garnir les hauteurs de la Gorge de *Welmina* des dépouilles des Arsenaux de la *Saxe*. Il y établit plusieurs Batteries de grosse Artillerie. Son Infanterie déboucha par cette Gorge, & se forma également sur les hauteurs à droite & à gauche, soutenuë par douze Régimens de Cavalerie, chacun de cinq Escadrons, & un de dix. En même-tems que le Maréchal s'avançoit à *Lomofitz*, il faisoit marcher un gros Corps de *Warasdins*, lequel prit poste dans les vignes, & commença de tirer le soir sur l'avant-garde des Prussiens, tandis que leur Armée défiloit dans un grand silence. Vers le matin du 1. Octobre il s'éleva un brouillard si épais, qu'il n'étoit pas possible de discerner les objets à dix pas de distance. Le feu des *Warasdins* fut interrompu quelque tems à cette occasion.

Le brouillard ne s'étant dissipé que sur les 7 heures, les deux Armées, qui vraisemblablement ne croyoient pas être si proches l'une de l'autre, se

trouverent en présence. Une espèce d'étonnement, mêlé d'animosité, parut être le premier mouvement qui fit impression sur les troupes de part & d'autre. Le Combat s'engagea. La canonnade des Prussiens fut terrible. La Cavalerie Autrichienne la soutint avec une tranquillité des plus grande. Après qu'on se fut canonné pendant quelque tems, succéda le feu de la mousquerie, qui fut très-vif jusqu'au moment que l'on mit la baïonnette au bout du fusil. Alors le combat fut continué avec un acharnement qui tenoit de la furie. Les Prussiens voulurent entamer par-tout, & par-tout ils trouverent un ordre, un courage & une résistance qui rompirent leurs premiers efforts, & firent reculer leur Cavalerie, laquelle s'étoit avancée pour soutenir l'Infanterie. Leurs Gendarmes, composans un Corps de douze cens hommes, esuyèrent en cette occasion le choc des Cuirassiers Impériaux, dont ils furent tellement maltraités, qu'à la réserve de trois à quatre cens, ils ont été totalement défaits. Leurs Escadrons furent aussi rompus à coups de sabre. Ils se rallierent néanmoins sous le feu de leur artillerie, qui parloit des hauteurs, revinrent à la charge, furent forcés une seconde fois, & si mal-menés, qu'ils se retirèrent enfin derrière leur Infanterie, & ne reparurent plus.

A plusieurs reprises le Roi de Prusse avoit tenté d'entamer l'Infanterie Autrichienne, mais sans succès. Il fut toujours repoussé. Voyant enfin qu'il ne pouvoit percer nulle part, il redoubla ses efforts contre une hauteur sur la droite de l'Armée du Maréchal de Broune, garnie de Croates & de quelque Infanterie. Il réussit à mettre le feu, par des boulets rouges, à la petite Ville de *Lorvositz*; & ayant mis, moyennant cet accident, les troupes placées sur la hauteur entre le feu de l'attaque & l'incendie de *Lorvositz*, il les força à se replier sur la Plaine & à lui céder leur poste; ce qu'elles firent pas-à-pas & dans le meilleur ordre.

Il n'y a eu qu'une partie de l'Armée Autrichienne qui ait été engagée avec la Prussienne par l'inégalité du terrain dans lequel cette Bataille s'est donnée. Le feu cessa entièrement de part & d'autre à trois heures de l'après-midi, & les deux Armées demeurèrent en présence l'une de l'autre le reste du jour, celle d'Autri-

che occupant néanmoins une partie du champ de Bataille. Le lendemain au grand jour l'aile droite de celle-ci se mit en marche pour reprendre le Camp de *Budin*, & fut suivie de l'aile gauche; & ce mouvement s'est fait pour se rapprocher des vivres, dont les chariots avoient pris la fuite pendant la Bataille.

L'Armée Prussienne a repris aussi son Camp d'*Ausfig*, & le Roi son Quartier-Général de *Gross-Zedlitz*. On n'a perdu de part & d'autre ni Canons, ni Drapeaux, ni Etendarts. Les Prussiens ont eu dans cette Bataille trois Généraux tués & environ cinq mille hommes tant tués que blessés, sans compter six à sept cens défecteurs. Les Autrichiens y ont fait une perte de deux mille hommes, dans laquelle se trouve le Général *Radicati* tué, & le jeune Prince de *Lobkowitz* blessé & prisonnier, mais qui a été renvoyé sur sa parole.

Voilà en raccourci le détail de cette action.

Nous avons de plus le journal des mouvemens des deux Armées jusqu'au 13. Octobre, qu'un Corps d'Autrichiens avoit fait des marches forcées par la *Lusace* pour se joindre avec les Saxons, après avoir repoussé, chemin faisant, un Corps de Cavalerie Prussienne. Les Saxons avoient depuis quelque-tems un pont sur l'*Elbe* près de *Pirna*. Le 12. à neuf heures du soir toute leur Armée étoit en pleine marche, s'avancant avec beaucoup d'ordre & de silence vers ce pont. Un Corps de quatre mille hommes formoit l'avant-garde. Après elle, suivoit le Roi avec les Princes *Xavier* & *Charles* ses deux fils, le Ministère & toutes les personnes employées auprès de S. M. Pol. Ensuite venoient les Généraux, l'artillerie de campagne, tout le Bagage & les munitions. Le reste de l'Armée formoit comme une arrière-garde, qui couvroit le tout. La marche dura toute la nuit. Le 13. à sept heures du matin toutes les troupes étoient rendus à l'autre côté de l'*Elbe*, dont le passage fut exécuté sans le moindre obstacle, pendant que l'artillerie du Château de *Königsstein* & celui de *Sonnenstein* protégeoient la traversée. Le Roi de Pologne fit marcher son Armée par *Hohenstein*, pour joindre le secours des Autrichiens au débouché des montagnes de la *Lusace*. Nous saurons positivement au premier jour si cette jonction aura eu son heureuse exécution.